

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4182 du Vendredi 16 Juin 2023 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

DESARMEMENT, DEMOBILISATION ET REINSERTION DES EX-COMBATTANTS

Le rendez-vous manqué de Kinkala (P.3)



ELIMINATOIRES CAN-COTE D'IVOIRE 2023

Des raisons de s'inquiéter avant Congo-Mali

Huit joueurs convoqués par le sélectionneur national Paul Put, parmi lesquels figurent Gaius Makouta, Fred Dembi, Gabriel Charpentier, Morgan Poaty, ont annoncé leur forfait. (P.19)

MAINTIEN DE LA PAIX

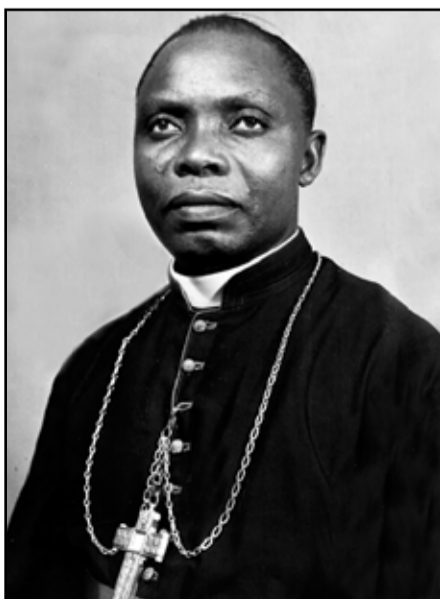
Le Congo envisage une plus grande participation



Les ministres et le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo pendant l'exposé. (P.4)

DEVOIR DE MEMOIRE

«Mgr Théophile Mbemba fut un digne fils du Congo»



Le premier archevêque congolais de Brazzaville (1961-1971).

(P.9)

VIE DES PARTIS

La COPAR au bord de l'éclatement (P.3)

CAMEROUN

John Fru Ndi n'est plus

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons la nouvelle du décès ce lundi 12 juin 2023 à Yaoundé de John Fru Ndi, opposant historique au Président Paul Biya qui a marqué «les années de braise» au début des années 1990. Le leader et fondateur du Social democratic front (SDF) est décédé à l'âge de 81 ans, a annoncé son parti. Le chairman s'en va alors que le congrès du SDF, les 28, 29 et 30 juillet 2023, devait acter son retrait définitif de la vie politique.

Nous y reviendrons plus largement!

EDITORIAL

Et mon statut?

CANAL+

FESTIVAL DE CADEAUX ! *

LE DECODEUR HD FCFA TTC*
1 000
5 000 SDF TTC*

A PARTIR D'EVASION

POUR TOUT REABONNEMENT
15 JOURS OFFERTS**
A TOUT CANAL+

A GAGNER

9 MOIS EVASION+

92 92

CANAL+ CONGO

Programme des Nations Unies pour le développement

AVIS DE PUBLICATION



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Congo-Brazzaville informe le public qu'il a lancé un appel d'offres pour le recrutement d'un consultant chargé d'apporter un appui stratégique à l'unité environnement dans l'organisation de son portefeuille environnement, diversification économique et développement durable.

Le dossier d'appel d'offres a été posté sur le site corporate des achats QUANTUM dont le lien est indiqué ci-dessous :

https://procurement-notice.undp.org/view_negotiation.cfm?-nego_id=6434

Toute demande de clarification devra se faire par écrit à l'adresse: procurement.cg@undp.org

La date limite de transmission des candidatures est fixée au 25 juin 2023 à 05H:50 (Heure de New York)

Brazzaville, le 7 juin 2023

Henry-René DIOUF

**Représentant
Résident Adjoint**



CABINET LE MITOUARD

DEFI CONGO SARL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au Capital Social de deux cent millions (200 000 000 FCFA)

Siège Social : Avenue de l'Abattoir, Quartier Songolo, BP : 4676

RCCM : CG-PNR-01-2008-B12-00245, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'INSERTION

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
AUGMENTATION DU CAPITAL

Aux termes des actes sous-seing privés du 10 février 2017 et du 18 décembre 2018 respectivement enregistrés le 15 février 2017 au bureau d'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire centre sous le numéro 1251 folio 031/28 et le 19 décembre 2018 au bureau d'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Loandjili sous le numéro 598 folio 213/7, les associés de la société DEFI CONGO SARL ont décidé ce qui suit :

- Transfert du siège social : Les associés décident du transfert du siège social de la société de la rue n°10 Joséphine MBOUMBA, Pointe-Noire à l'avenue de l'abattoir, quartier Songolo, Pointe-Noire. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

- Augmentation du capital : Les associés décident de l'augmentation du montant du capital social d'Un million deux cent mille (1 200 000 FCFA) à deux cent millions (200 000 000 FCFA) par la création de trente-neuf mille sept cent soixante (39 760) parts sociales nouvelles de valeur nominale égale à cinq mille (5 000 FCFA). Les statuts ont été modifiés en conséquence.

- Mentions modificatives au RCCM N°CG-PNR-01-2008-B12-00245 effectuées au greffe du tribunal de commerce de la ville de Pointe-Noire le 20/07/2022 conformément à la législation en vigueur.

Pour avis.

Rodez Aubin ILIMBI

Conseil Juridique et Fiscal – Agrément CEMAC n°CF129
Membre de l'Association des Experts Fiscaux Agréés du Congo.

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE
N°006/2023/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	11630 du 11/01/2022	Pille(s) 01 et 02 Bloc : 125 Section : / Superficie : 1000,00m ²	HINDA (File NGOUEL TCHIGANG NG)	HINDA	TATHY OSSEBI NGABELLE Emmanuelle
2	11772 du 18/03/2022	Pille(s) 3 Bloc : 218 Section : ACF Superficie : 500,00m ²	VINDOULOU	04	MANAMOU GAYO Claver
3	10926 du 02/02/2022	Pille(s) 4 qter Bloc : 51 Section : CG Superficie : 384,65m ²	KOUFOLI	05	BIZIKI Marcelle Khesia
4	12818 du 04/10/2022	Pille(s) : 04 Bloc : 59 Section : ABW2 Superficie : 500,00m ²	MONGO MPOUKOU	05	NTCHATCHOA Elvis
5	13017 du 24/01/2023	Pille(s) 01 Bloc : 74 Section : S Superficie : 287,28m ²	MATENDE	02	DOUKOURE Kalilou Ibrahim
6	12989 du 06/01/2023	Pille (s) 09 bis Bloc : 106 Section U Superficie : 250,00m ²	TIE-TIE	03	GOUAMBA Paul
7	13098 du 06/03/2023	Pille (s)14 Bloc : 06 Section : CJ Superficie : 487,19m ²	MONGO MPOUKOU	05	Mme GAINKO née SIANARD Jeannette Joséphine
8	12987 du 04/01/2023	Pille (s) 08 Bloc : 196 Section : BZ2 Superficie : 491,46m ²	TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	05	IBINDATH MASPE-MATOHOD Natacha Gladys
9	11847 du 05/05/2022	Pille(s) 1 bis Bloc : 98 bis Section : AE Superficie : 312,66m ²	SIAFOUMOU (Famille PENG)	05	KATALA KAPINGA Marie Paule
10	12136 du 07/09/2022	Pille(s) 03 Bloc : 17 Section : AB Superficie : 464,79m ²	SONGOLO	05	LA SOCIETE H2MP "SARL"
11	10361 du 18/02/2020	Pille(s) 07 Bloc : 70 Section : ACM2 4ème T Superficie : 500,00m ²	N'GONDJI (Famille TCHIFOUNGOU)	04	BADINGA VONGA YENOBY Ghislain Destin
12	13086 du 27/02/2023	Pille (s)08 Bloc : 59 Section : AF Superficie : 498,98m ²	SIAFOUMOU	05	MADIADIA Lekoshe
13	13003 du 17/01/2023	Pille (s) 06 Bloc : 229 Section : CG Superficie : 500,00m ²	KOUFOLI	05	ELENGA Charvel
14	12992 du 10/01/2023	Pille (s) 09 Bloc : 112 Section : CG Superficie : 710,45m ²	KOUFOLI (Famille TCHINIOKA KOUFOLI)	05	TCHITEMBO Christian Jules Ruffi
15	12897 du 07/10/2022	Pille(s) 10 Bloc : 248 Section : CG Superficie : 794,00m ²	KOUFOLI (Famille TCHINIOKA KOUFOLI)	05	ASSONGO BONDO Peace Martin's Angel
16	10494 du 02/07/2020	Pille(s)09 Bloc : 343 Section : CK3 Superficie : 500,00m ²	VINDOULOU	04	ETOU ONKOUO Vauny
17	9741 du 15/02/2019	Pille (s) / Bloc : / Section : / Superficie : 2500,00m ²	Pointe Indienne (Village des Pêcheurs)	LOANGO	TCHINIANGA Saint-Amour Jean
18	9415 du 26/06/2018	Pille (s) / Bloc : / Section : / Superficie : 1000,00m ²	Pointe Indienne (Village des Pêcheurs)	LOANGO	OKIORINA Leatitia Laure Mawena
19	11098 du 12/05/2021	Pille (s) Domaine Bloc : / Section : / Superficie : 5000,00m ²	LIAMBOU	LOANGO	KAPITA ANDELLY Sosthène Stève
20	12954 du 14/12/2022	Pille (s)06 Bloc : 85 Section : AR Superficie : 400,65m ²	VOUNGOU	03	M'BAMA Davis Neville
21	11929 du 17/06/2022	Pille (s) 06 Bloc : 83 Section : T Superficie : 266,49m ²	MAHOUATA (MBEMBA Coûte Cher)	01	MVOULALEA Belvie Bath Carina
22	12880 du 31/10/2022	Pille (s)4 Bloc : 178 Section : AR Superficie : 400,00m ²	VOUNGOU	03	MILANDOU Fabrice
23	12936 du 05/12/2022	Pille (s) 26 bis Bloc : 82 bis Section : R Superficie : 267,67m ²	REX (Grand -Marché)	01	BASSILOUA Gisèle
24	10468 du 18/06/2020	Pille(s) 09 Bloc : 120 Section : ABW Superficie : 500,00m ²	MONGO MPOUKOU	05	MBAN AYIM Fred
25	13020 du 26/01/2023	Pille (s) 02 Bloc : 81 Section : BZ Superficie : 500,00m ²	TCHIBALA (Famille Tchissimba)	05	BAZONGUELA née POATY TOUSSEPHO Anique Martina
26	9940 du 03/06/2019	Pille (s)03 Bloc : 105 Section : ABD Superficie : 472,50m ²	VINDOULOU(Famille LOUSSIMINA)	04	BOUMBA SHESKA Pignol
27	11472 du 25/10/2021	Pille (s) 4,5,6,7 Bloc : 66 Section : CG2ème T Superficie : 1600,00m ²	KOUFOLI 2(Famille KONDI TCHITALI)	05	MADIARI Jean Albert
28	13008du 19/01/2023	Pille (s) 01 Bloc : 104 Section : CM1 Superficie : 500,00m ²	VINDOULOU (Famille TCHIFOUNGOU)	04	NZOUNGANI Lucie
29	13079 du 21/06/2022	Pille(s)03 et 04 Bloc : 83 Section : AD Superficie : 750,88m ²	Carrefour RAFFINERIE (Famille MBOTA)	05	Nina services Représentée par DJEMBO Jeanine Berthe H.
30	13163 du 04/04/2023	Pille (s)03 Bloc : 170 section : AJ Superficie : 400,00m ²	MAKAYABOU	05	ENFANTS OKO Jérémie Emilia Précieuse ; OKO Christian B.
31	13011 du 23/01/2023	Pille(s) 9 quinté Bloc : 17 bis section : AE Superficie : 407,54m ²	SIAFOUMOU (Famille MPENGA)	05	NKOU Urgella Benith
32	12000 du 15/07/2022	Pille(s) / Bloc : / section : / Superficie : 800,00 m ²	LOANGO	LOANGO	GOMA KANY Alain
33	12899 du 08/11/2022	Pille(s)3,4,6,,7 et 9 Bloc : 38 section : ACV 10 Superficie : 2400,00m ²	LOUVOUITI	LOANGO	LA CONGOLAISE DE CONGELATION (Sarl)
34	12900 du 08/11/2022	Pille(s) 13 et 14 Bloc : 57 section : ACV 10 Superficie : 800,00m ²	LOUVOUITI	LOANGO	KOMBO BANIMBA Crisdège
35	13047 du 09/02/2023	Pille(s)09 Bloc : 206 section : AC Superficie : 750,00m ²	MBOTA RAFFINERIE	05	NDZILA Jean Marie
36	13134 du 23/03/2023	Pille(s) 07 Bloc : 142 section : AG Superficie : 400,00m ²	TCHIALI	05	POATY LELO Cendresse Ermine
37	13108 du 09/03/2023	Pille (s) 09 et 10 Bloc : 112 section : CN Superficie : 787,95m ²	VINDOULOU (Famille KAMBA)	04	ASSOCIATION DES FILS DE LA CHARITE "A.F C"
38	12168 du 14/09/2022	Pille(s)06 Bloc : 124 section : L Superficie : 204,00m ²	SAINT PIERRE	01	FOFOU Mathieu Clément
39	12089 du 22/08/2022	Pille(s) 03 Bloc : 139 section : ABW Superficie : 500,00m ²	MONGO MPOUKOU	05	TCHIBINDA MOUTOU Rolancia
40	12020 du 21/07/2020	Pille(s) 18 et 20 Bloc : 75 Section : X Superficie : 300,00m ²	QUARTIER MBOUKOU	03	NZABADEMOKO Germain; D.Gaspard B; AMBOUKOU née NZABAD.Christine Y; D.Guy Blaise; NZABA D.Appolinaire; DEMOKO Jean P; KIMBEMBE née BIKOUYA Ulrich M; OLEMOUA née OSSIBI DEMEKO Nina Euloge

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 1er Juin 2023

Le chef de bureau, Florent MAVOUNGOU

VIE DES PARTIS

La COPAR au bord de l'éclatement

Rien ne va plus au sein de la Convention des partis républicains (COPAR). Une crêpe s'est formée en son sein. Trois des six partis membres ont décidé d'évincer son coordonnateur, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, président du parti républicain et libéral (PRL). Et de porter Chris Antoine Walembaud à la tête du groupement. C'était au cours d'une conférence organisée le 8 juin dernier, suivie de la signature d'un nouveau protocole d'accord. Une blague de mauvais goût, estime Jean Jim Ebina, président du parti congolais des écologistes, qui pense que les décisions prises sont de nul effet.

La COPAR entend souffler et le chaud et le froid. Constituée de six partis politiques qui se réclament de l'opposition, cette plateforme s'était donnée la mission d'assurer une alternance démocratique dans le pays.

Elle est née de la volonté de ces partis au sortir de la concertation d'Ewo de renoncer définitivement aux boycotts de dialogue et à la politique de la chaise vide.

Aucune individualité ne devrait faire partie du collège des présidents qui comprend les partis comme le PRL, de Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes; le CDR, de Bonaventure Boudzika; le CODEMA, de Chris Antoine Walembaud; le MIS, de Bonaventure Mizidy; l'UDLC, de Gaspard Kaya-Magane; le PC2E, de Jean Jim Ebina.

Les décisions au sein de la plateforme se prennent en collège des présidents comme le stipule l'article 8 de ce cartel.

Par conséquent, «l'éviction de Nick Fylla par trois membres du collège des présidents, est sans effet. Elle a été prise par trois partis sur six que compte la plateforme. La majorité ne s'est pas dégagée», a indiqué Jean Jim Ebina, au cours de sa conférence de presse le 9 juin dernier pour dénoncer le complot ourdi, selon lui, contre le coordonnateur général de la COPAR.

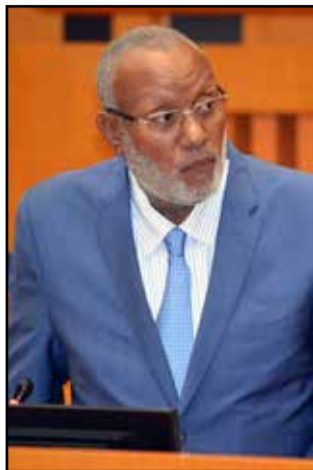
A travers le nouveau protocole d'accord, les trois partis signataires entendent, selon ces leaders, harmoniser le fonctionnement



Jean Jim Ebina

de leur plateforme qui ouvre désormais la brèche à l'entrée des individualités dans ce cartel. D'où l'entrée du sénateur Rock Ondziel Onna qui, pourtant, est un élu PRL, de Nick Fylla. Deux amendements majeurs ont été apportés dans la nouvelle charte: La suppression du poste de coordonnateur par intérim, au profit du coordonnateur général que devrait assurer, désormais, Chris Walembaud, précédemment coordonnateur par intérim. «Ce protocole d'accord a été élaboré et adopté par qui et quand?», s'est interrogé Jean Jim Ebina. Il a qualifié cet acte de forfaiture et de dictature.

Pour lui, ces trois leaders se sont réunis de façon cavalière et revancharde pour décider de l'avenir de la plateforme et prendre la décision de supprimer le poste de coordonnateur par intérim. «Chris Antoine Walembaud s'est autoproclamé



Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes



Chris Antoine Walembaud



Les leaders d'une frange de la COPAR

coordonnateur général avec les pleins pouvoirs au détriment du collège des présidents», a dénoncé Jean Jim Ebina qui apporte son soutien à Nicéphore Antoine Thomas de Fylla Saint-Eudes, tout comme Gaspard Kaya-Magane.

Deux tendances se dégagent donc au sein de cette plateforme, minée par un problème d'égo et de leadership. Une frange dirigée par Nick Fylla, président du PRL, et l'aile Chris Antoine Walembaud, épaulée par Bonaventure Boudzika (CDR) et Bonaventure Mizidy (MIS).

Trois contre trois. Aucune majorité ne se dégage et la COPAR qui va vers l'implosion, risque de se retrouver devant les tribunaux pour une légitimité de l'une ou de l'autre frange, comme beaucoup d'autres partis l'ont fait. En tout cas, les langues se délient et les posi-

tions sont divergentes. Ce qui pourrait conduire à un éclatement de la plateforme si l'on n'y prend garde.

«Je demande qu'on se retrouve pour laver le linge sale en famille. Nous avons parcouru un long chemin ensemble, il n'y a pas à se diviser pour des intérêts personnels. S'il y a des reproches à faire à l'un d'entre nous, asseyons-nous pour parler», a imploré Jean Jim Ebina. Déjà, Michel Mbouissi-Ngouari, ancien candidat à la présidentielle de 2016, s'était désolidarisé de ses collègues, membres fondateurs de la COPAR, au milieu des tumultes et guerres de leadership. Il avait claqué la porte de ce groupement politique qui n'a plus de visibilité sur la scène politique nationale.

Cyr Armel YABBAT-NGO

DESARMEMENT, DEMOBILISATION ET REINSERTION DES EX-COMBATTANTS

Le rendez-vous manqué de Kinkala

Le jeudi 8 juin dernier à Kinkala, devait avoir lieu le lancement du programme désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) au profit des ex-combattants du département du Pool. Tout était fin prêt quand, à la dernière minute, la cérémonie a été annulée sans aucune explication, au grand dam des ex-combattants présents dans la salle de conférences de la préfecture et de quelques délégations qui avaient effectué le déplacement.

Un rendez-vous manqué. Et pourtant, tout a été mobilisé pour que ce programme, maintes fois repoussé, démarre enfin. Il s'agit de désarmer, démobiliser et réinsérer les ex-combattants du département du Pool. Que ça soit du côté du Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants

ou du PNUD, personne n'a osé donner d'explications sur ce report. Aucune délégation officielle n'était présente à Kinkala.

L'accord sur le projet «consolidation de la paix et démarrage du processus DDR dans le département du Pool», a été signé avec le PNUD, en 2018. Il est d'un montant de



Les ex-combattants

8.300.000.000 de francs CFA. Le Congo n'arrivait pas à honorer sa contrepartie qui s'élevait à 2 milliards de F.CFA pour le démarrage effectif du projet. Le reste des 6.300.000.000

de francs CFA devront être déboursés par les partenaires techniques et financiers. Les ex-combattants commençaient à s'impatienter. Ils voulaient le démarrage effectif

Editorial

Et mon statut?

Il n'y a pas de doute que certains veulent entrer dans l'Histoire avec une petite mention en bas d'une carte de visite. L'opération DDR (Démobilisation, désarmement, Réinsertion) prévue vendredi dernier à Kinkala, a été renvoyée à plus tard. Les miliciens du Pasteur Ntumi, les ninjas nsiloulous, sous l'inspiration de leur gourou, n'ont pu signer. Celui-ci a argué du fait qu'il n'y avait pas été convié en personne, et que son statut personnel n'avait pas été tranché au préalable.

Ridicule? Non : pathétique ! Il ne s'agit pas ici de pièce de théâtre ni du destin romancé de personnages imaginaires. Il s'agit du sort d'un département et d'un pays qu'il prétend servir mais qu'il prend en otage par caprice personnel. Ntumi veut passer de faiseur de guerre, à fabricant de paix, à ses conditions. Il veut gagner sa place sur la photo de l'histoire et se donner le bon rôle. A ses pieds, le Pool n'a plus un seul village qui tienne debout, aucune gare ferroviaire intacte : il impute cela à Denis Sassou-Nguesso.

Il y a des crédules pour le suivre. Et pour construire avec lui un discours de victimisation qui n'ouvre les yeux que par intermittence, sur ce qu'on veut. Tout en laissant de côté, sous le manteau de l'innocence immaculée, le bon pasteur Ntumi, homme de Dieu, et donc homme de paix. Il y a ceux qui y perdront la vie. Quelque 400.000 habitants du Pool se remettent à peine des traumatismes terribles d'une guerre de dix ans, insensée, dévastatrice. Mais le pasteur promène sur eux sa menace d'innocence : mon statut ou le feu !

Je croyais que l'on pouvait guérir de la guerre. Apparemment, pour le cas du Pool, ceux qui doivent guérir ne sont pas les victimes, mais les auteurs. «Mon statut, en échange de la paix !». Ce n'est pas du chantage, mais l'acte irraisonné de qui trouve plus d'avantages à faire la guerre qu'à garantir la paix.

Albert S.MIANZOUKOUTA

du programme. Le Pool étant désormais pacifié, la paix y règne. Le HCREC (Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants) a tenté de consolider cette paix à travers quelques programmes avec ses partenaires du PNUD, le Fonds japonais et l'USAID. Cependant, pour que cette paix soit effective, il fallait qu'il y ait le démarrage effectif du DDR. Il est vrai que le Congo a connu quelques difficultés à financer ce programme. On peut, toutefois, s'interroger si le blocage ne vient pas d'ailleurs, notamment des engagements des uns et des autres protagonistes.

A signaler qu'en vertu des accords de paix signés le 23 décembre 2017, le pasteur Ntumi s'était engagé à «faciliter le ramassage des armes détenues par les ex-combattants», et le Gouvernement à garantir «le processus de démobilisation, de réinsertion professionnelle, sociale et économique des ex-combattants après le ramassage des armes».

Ces appuis ne devaient pas être considérés comme une récompense destinée aux ex-combattants, ni comme un droit de ceux-ci, mais plutôt comme un mécanisme de protection de la société civile et de consolidation de la paix, en assurant la réinsertion éco-

nomique des ex-combattants chômeurs, et en priorité ceux qui détiennent les armes et qui les remettraient volontairement.

En effet, si le Congo continue de connaître des troubles armés, c'est que des armes circulent encore dans le pays et des anciens miliciens des guerres passées n'ont toujours pas été tous réinsérés dans la vie socio-économique.

Il existe encore des groupes résiduels d'ex-combattants n'ayant pas encore bénéficié de la réinsertion socio-économique, sans oublier les ex-combattants mal réinsérés. Ce constat reste une réalité à ne pas ignorer; ces ex-combattants constituent une réserve d'individus facilement mobilisables par des personnes susceptibles de trouver des prétextes pour perturber la paix.

Parallèlement à cette activité, il faut aussi prendre en considération les groupes résiduels d'ex-combattants auto-démobilisés, démobilisés et qui, malheureusement pour de multiples raisons, n'ont pas été réinsérés socialement et économiquement dans l'exécution des précédents programmes. L'ensemble de ces groupes résiduels d'ex-combattants doit être pris en compte pour éviter de créer des tensions inutiles.

C. A. YABBAT-NGO

CONGO-FRANCE

Renforcer le partenariat dans le domaine militaire

En séjour de travail à Brazzaville, le général François-Xavier Mabin, commandant des éléments français basés au Gabon (EFG), s'est entretenu avec le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. C'était le 23 mai, au siège de son ministère. L'officier-général français a annoncé que les deux parties envisagent de renforcer leur partenariat dans le domaine militaire.

«Nous avons évoqué les grands axes de notre coopération opérationnelle qui est engagée dans une nouvelle dynamique. Nous avons aujourd'hui une trentaine d'actions de coopération opérationnelle, d'actions de formation entre l'armée française représentée par les éléments français au Gabon et les Forces armées congolaises (FAC)... », a-t-il indiqué.

Il est revenu sur les propos tenus par le ministre français des Armées, lors de son récent séjour en terre congolaise: «Cette dynamique de coopération est très forte, elle a plusieurs axes. Le premier, c'est l'axe opérationnel que je représente qui consiste à former des unités des FAC, par exemple le Groupement parachutiste commando ou le Groupement naval... Je pense que monsieur le Ministre avait également évoqué la coopération structurelle



Le ministre Charles Richard Mondjo échangeant avec le général François-Xavier Mabin (au milieu)

qui consiste notamment à accueillir des officiers et des sous-officiers des FAC dans les centres de formation initiale et les écoles de spécialisation», a-t-il indiqué.

Le programme de formation, a-t-il précisé, «englobe tout le secteur stratégique, particulièrement des opérations spéciales jusqu'aux transmissions, en passant par les techniques particulières du domaine militaire, mais également de sou-

en. Il s'agit, en fait, de tout ce qui permet à une armée non seulement de se projeter, mais aussi de durer et d'accomplir ses missions». Dispositif opérationnel de coopération, les éléments français au Gabon (EFG) ont pour vocation première de mettre à la disposition

des partenaires des onze pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) leur savoir-faire, de manière à pouvoir améliorer leurs capacités à conduire les opérations et, en particulier, en matière de paix, qu'il s'agisse de celles des Nations unies où de l'Union africaine.

Alain-Patrick MASSAMBA

MAINTIEN DE LA PAIX

Le Congo envisage une plus grande participation

Le Gouvernement et le Système des Nations Unies au Congo ont célébré, mardi 6 juin 2023, à Brazzaville, le 75^e anniversaire des opérations de maintien de la paix des Nations-Unies, sous le thème: «La paix commence avec moi». C'était en présence de Jean Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger, et Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations-Unies au Congo. Les ministres Charles Richard Mondjo, de la Défense nationale; Raymond Zéphirin Mbulou, de l'Intérieur, de la décentralisation et de développement local, et Mme Lydie Pongault, de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et loisirs, ainsi que les membres du haut commandement de la Force publique, des diplomates et des chefs d'Agences des Nations Unies, y étaient également présents.

l'espoir. Comme les casques bleus soutiennent l'humanité, nous devons toujours les soutenir et leur rendre hommage. En cette journée internationale des Casques bleus des Nations Unies, nous honorons leurs contributions extraordinaires à la paix et à la sécurité internationale», a-t-il déclaré.

L'auditoire a eu droit à la projection d'un film intitulé: «La paix commence avec moi», et la présentation d'une communication sur la contribution de la Force publique congolaise aux opérations de maintien de la paix des Nations-

Les activités organisées pour la circonstance ont permis d'appréhender les origines, l'évolution et les défis auxquels les opérations de maintien de la paix des Nations-Unies font face et leur engagement à poursuivre la recherche de la paix dans le monde.

Il se dégage que la mission de maintien de la paix des Nations-Unies est une entreprise remarquable de multilatéralisme et de solidarité internationale entre les pays, pour jouer son rôle, de prévenir les conflits et de s'adapter aux nouvelles réalités. Tout a commencé par le dépôt des gerbes de fleurs à la stèle aux morts de la Force publique, geste accompli par le ministre Jean Claude Gakosso et Chris Mburu.

Dans l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, le ministre des Affaires étrangères a donné la position du Congo sur les opérations de maintien de la paix dans le monde. Il a exhorté la communauté des nations, au-delà des divergences politiques, à unir plus que jamais ses efforts



Les membres du gouvernement et les responsables du système des Nations unies à la fin de la cérémonie

afin de redonner corps aux nobles idéaux de paix et de générosité humaine.

Livrant le message du secrétaire général de l'ONU, Chris Mburu s'est appuyé sur les soldats de la paix des Nations Unies. «Malgré les obstacles, les casques bleus préservent, en travaillant avec un large éventail de partenaires, les personnes vivant sous la menace d'un conflit. Nos équipes de soldats de la paix représentent

Unies, avec pour conférencier le colonel Jean Serge Loungui Malonda, chef de centre inter-armée de l'état-major général des Forces armées congolaises.

Il a indiqué que le Congo a déjà pris part à onze missions de maintien de la paix. Pour les perspectives, le Congo envisage de renforcer sa participation aux opérations de maintien de la paix.

Philippe BANZ

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°423/2023/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N° de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS
1	30244 du 19-05-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 459,15m2	QUARTIER UNIVERSITE D.S.N	POOL	OSSETTE née GANONGO SAMBOHO Regine Flore
2	30165 du 25-04-23	Sect P15, bloc 179 ; Pile 19 (ex.10bis) ; Sup : 186,87m2	11BIS, RUE OYO	6-BZV	TSONO-NGATSE Constant Maixent
3	30236 du 15-05-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 390,83m2	VILLAGE LIFOULA	POOL	Enfants MBOUSSA
4	30243 du 19-05-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 903,50m2	QUARTIER UNIVERSITE D.S.N	POOL	GANONGO SAMBOHO Regine Flore
5	30254 du 22-05-23	Sect P9, bloc 177 ; Pile 04 (ex.05) ; Sup : 261,60m2	128, RUE LOUDIMA	5-BZV	KABA Bely Baylon
6	26665 du 06-01-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 600,00m2	QUARTIER 605 JOSEPH NGOBALI	6-BZV	EGLISE LA VIE EN JESUS-CHRIST
7	29802 du 02-02-23	Sect P8, bloc 152 ; Pile 9 (ex.10) ; Sup : 531,25m2	129, AVENUE DES TROIS MARTYRS (EX RUE MINDOULI)	4-BZV	Société Océan du Nord
8	29803 du 02-02-23	Sect P16A, bloc 120 ; Pile 3 ; Sup : 1.447,49m2	123, RUE NDOLO	6-BZV	Société Océan du Nord
9	30253 du 22-05-23	Sect P1, bloc 25 ; Pile 7 (ex.11) ; Sup : 267,54m2	7, RUE BAYAS	3-BZV	Société Civile Immobilière Séquoia
10	29865 du 15-02-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER ITATOLO	9-BZV	BONDOLO Chanelle Jelicka
11	30219 du 11-05-23	Sect P3, bloc 43 ; Pile 08 ; Sup : 355,36m2	71, RUE MAKOUA	3-BZV	EKAKA Gisèle
12	29245 du 28-09-22	Sect P5, bloc 5 ; Pile 9bis ; Sup : -186,63m2	117BIS, RUE MASSOUKOU	4-BZV	SYLLA ABOUBACAR DIT KANTARA et SYLLA CHEICKA
13	30279 du 26-05-23	Sect B, bloc 34 ; Pile 3, 4 et 5 ; Sup : 2.152,85m2	QUARTIER STADE LA CONCORDE	POOL	KIKOLI Anastasie
14	28583 du 28-04-22	Sect CL, bloc 06 ; Pile 29 ; Sup : 415,92m2	RUE PANDO (QUARTIER CONGO-CHINE)	9-BZV	APIPI Ferdinand
15	30101 du 11-04-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 796,10m2	QUARTIER UNIVERSITE D. S. NGUESSO	POOL	NGOKABA Ludovic
16	28118 du 20-01-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 359,75m2	QUARTIER GASTON MPOUILILOU	POOL	AKOUALA ATIPO Maix Bejan
17	29160 du 12-09-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,78m2	QUARTIER FLORENT NTSIBA	POOL	GOMA PAMBOU Nathalie Princillia
18	30245 du 19-05-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 759,88m2	QUARTIER UNIVERSITE D.S.N	POOL	GANONGO SAMBOHO Regine Flore
19	30268 du 24-05-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 407,69m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	NGAYILA Peggy Edna
20	29878 du 17-02-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.434,00m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	NZALAHATA Berthe Liliane
21	30222 du 11-05-23	Sect B, bloc - ; Pile Domaine ; Sup : 5.000m2	QUARTIER MFOA (DJAMBALA)	PLATEAUX	GOKANA Denis Auguste-Marie
22	30021 du 20-03-23	Sect P7suite (exP7), bloc 32, Pile 2 (ex1341), Sup : 284,54m2	1341, RUE BANGOU	4-BZV	LIPIKA EDRE Meddy Espérance
23	30073 du 03-04-23	Sect AT, bloc 8 ; Pile 36 ; Sup : 200,00m2	85BIS, RUE NGABI BARTHELEMY	4-BZV	Enfants BOSSOLO
24	30197 du 05-05-23	Sect BG, bloc 68 ; Pile 6 ; Sup : 442,89m2	19BIS, RUE VENZA (QUARTIER KOMBO MATARI)	9-BZV	NGO Arnel
25	29842 du 10-02-23	Sect P3, bloc 71 ; Pile 8 ; Sup : 400,75m2	69, RUE BACONGO	3-BZV	Succession LOSSEBA Georges
26	30216 du 11-05-23	Sect P11, bloc 33 ; Pile 15 (ex.1125) ; Sup : 277,86m2	1125, RUE KONDA	5-BZV	MBONGO Thery Fernando
27	30202 du 08-05-23	Sect A, bloc 9 ; Pile 3 ; Sup : 681,85m2	QUARTIER OYAH	CUVETTE	SCI TERCALE
28	30223 du 12-05-23	Sect P14, bloc 274 ; Pile 27bis ; Sup : 166,49m2	1, RUE CITE DES 17 (QUARTIER MIKALOU)	6-BZV	ONDZAMBE NGOYI Eugene Alexandre
29	30213 du 12-05-23	Sect P9, bloc 183 ; Pile 1 ; Sup : 1.026,17m2	198, RUE MAYAMA	5-BZV	Succession NKOUCKA Paul
30	30348 du 30-05-23	Sect P13, bloc 47 ; Pile 21 ; Sup : 151,31m2	16, RUE NGANDZIEMO	4-BZV	BOKATOLA Epouse OBOBA Lydie Constantine
31	30234 du 15-05-23	Sect P8, bloc 139 ; Pile 01 ; Sup : 459,82m2	84, RUE SIBITI	4-BZV	SAWANE Sekou
32	30225 du 12-05-23	Sect P5, bloc 64 ; Pile 01bis ; Sup : 100,88m2	16BIS, RUE DJOUEKE	3-BZV	DIARRA Bamba
33	30041 du 22-03-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 466,52m2	QUARTIER UNIVERSITE (KINTELE)	POOL	MIKIA Bruno
34	30198 du 05-05-23	Sect P6, bloc 96 ; Pile 1ter ; Sup : 81,05m2	146TER, RUE KOUYOU	5-BZV	OKOMBI Roméo Gildas
35	29164 du 12-09-22	Sect D, bloc - ; Pile - ; Sup : 958,31m2	QUARTIER PAUL GAMBI	POOL	ONDAYE Félix Fulbert
36	30273 du 24-05-23	Sect AN, bloc 70 ; Pile 6 ; Sup : 427,72m2	42, RUE LIKOUALA BIS (QUARTIER LA POUDRIERE)	4-BZV	MOULOUNDOU Brice Gervais
37	30032 du 31-03-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 310,76m2	QUARTIER STADE LA CONCORDE	POOL	NGAMBALI Jules
38	9207 du 07-01-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 103.250,00m2 soit 10ha32a50ca	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	Monsieur, Madame BOUESSO et Enfants
39	11367 du 17-11-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.257,50m2	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	Monsieur, Madame BOUESSO et Enfants
40	30352 du 1er-06-23	Sect P7suite, bloc 60 ; Pile 25 ; Sup : 80,15m2	203 QTER, RUE CELINE NGOUABI	4-BZV	MOUPA Grégoire
41	30250 du 22-05-23	Sect P8, bloc 136 ; Pile 2 (ex.3) ; Sup : 154,60m2	118, RUE DOLISIE	4-BZV	UGWUEGBU Uche Stanley
42	29602 du 29-12-22	Sect C, bloc 85 ; Piles 06 et 07 ; Sup : 1.000,00m2	QUARTIER NGATSUENE (DERRIERE LE STADE)	PLATEAUX	NGADZAON Gabin Arnaud
43	30249 du 19-05-23	Sect : Zone Rurale ; Sup : 20.000,00m2	VILLAGE BAMBOU MINGALI	POOL	GAMBI Abdoulaye
44	29542 du 21-12-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 4.000,00m2	QUARTIER NDIBOU (45KM)	POOL	NSOUMBIDI Patricia Synthia
45	30372 du 06-06-23	Sect P3, bloc 59 ; Pile 01 ; Sup : 414,38m2	24, RUE MBETIS	3-BZV	ADAM Deffalah Garreh

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Le Chef de Bureau,
Gilbert MBANDZA

Fait à Brazzaville, le 13 juin 2023

CONGO

Vers le renouvellement du Parlement des jeunes

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a eu une séance de travail le 7 juin dernier avec la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, et Mme Chantal Umutoni, représentante de l'Unicef au Congo. Les modalités d'organisation de la cérémonie de renouvellement du Parlement des enfants ont constitué le menu de cette rencontre.

C'est le 16 juin prochain, consacré à la Journée internationale de l'enfant africain, que sera mis en place le Parlement des enfants du Congo, au cours d'une session inaugurale présidée par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale. «*Désormais, le Congo va se doter des députés juniors. Nous sommes venues expliquer au président de l'Assemblée nationale le bien-fondé du décret pris par le Président de la République pour la mise en place de ce Parlement*», a expliqué la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

Elle a indiqué que le processus de désignation des députés juniors, qui a démarré dans les départements, sera bouclé le 16 juin par l'élection des députés nationaux. «*Nous allons vers la concrétisation de l'installation de ce Parlement. Il était de bon aloi que nous venions expliquer les étapes qui vont précéder cette Journée du 16 juin avec des élections qui se sont déjà déroulées dans les départements pour élire leurs représentants qui seront à Brazzaville pour les élections du 16 juin*», a-t-elle précisé.

Le Parlement des jeunes comptera, d'après le décret n°2023-25 du 23 janvier 2023 portant création, organisation, composition et fonctionne-

ment du Parlement des enfants du Congo, 328 membres élus par leurs pairs au cours des assemblées générales. Parmi eux, 240 prendront part aux sessions parlementaires au niveau national, départemental et communal.

Les critères retenus pour être députés juniors est qu'il fallait avoir l'âge compris entre 8 et 17 ans; avoir démontré le leadership à l'école et/ou dans la communauté; être capable de s'exprimer devant un grand public et d'écrire en français; avoir de bons résultats (être parmi les dix meilleurs de la classe); avoir une vie associative à l'école et dans la communauté.

Organe apolitique placé sous la tutelle du ministère chargé des Affaires sociales, le Parlement des enfants du Congo est une tribune d'expression démocratique, un espace d'éducation à la citoyenneté et un moyen de participation des enfants au processus de prise de décision sur les questions les concernant. «*Chaque chose a son temps, il y avait d'abord cette période d'apprentissage que nous avons connue, c'est un Parlement qui n'était pas permanent, maintenant le Congo a décidé d'avoir une pépinière des députés. Les enfants qui vont siéger au sein de ce Parlement doivent s'initier à la démocratie, ce qui n'était pas le cas des premiers. Ils seront*



La ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma et Mme Chantal Umutoni

nos futurs députés probablement», a dit la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa.

A noter que le 24 janvier 2014, la section congolaise de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) a procédé à l'installation officielle du Parlement national des jeunes du Congo, au cours d'une session inaugurale présidée par Justin Koumba, président de l'Assemblée nationale et de la section APF du Congo, en présence d'Aubin Minakou, président de l'Assemblée nationale de la RDC et vice-président de l'Assemblée parlementaire de la francophonie.

L'objectif principal du parlement des jeunes est de développer la formation civique et renforcer la solidarité entre jeunes venant de l'espace francophone en les initiant à l'activité parlementaire. La décision de sa création a été prise lors du sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de la francophonie tenu à Moncton, au Canada, en septembre 1999. Sa mise en œuvre a été con-

fiée à l'assemblée parlementaire de la francophonie.

Il donne l'occasion aux jeunes d'échanger et de débattre sur les problématiques politiques internationales et de créer les liens forts entre les nouvelles générations. Ces jeunes découvrent la fonction de législateur et de l'exercer lors de plusieurs sessions, de rédiger les propositions de lois, de faire le lobbying auprès des hommes politiques pour soutenir leurs propositions. Ce n'est pas une organisation politique encore moins politicienne. Mais, une symbiose d'intelligences qui doit refléter par leurs origines socioculturelles, l'ensemble des départements. Il ne s'agit pas d'une fonction rémunérée, mais pour les jeunes d'avoir conscience que le pays avance et avancera avec eux. Justin Koumba, président de la section congolaise de l'APF, s'était réjoui de porter sur les fonts baptismaux cette nouvelle organisation des jeunes qui n'avait plus jamais siégé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Le président Sassou, veut-il continuer à présider?

Alors que le président Denis Sassou-Nguesso aura cumulé 40 ans à la tête du Congo en 2026, l'usure du pouvoir ne semble pas avoir prise sur lui, si l'on en croit le Premier ministre Anatole Collinet Makosso. En visite il y a quelques jours à Paris, où il a rencontré entre autres personnalités, son homologue française Elisabeth Borne, le chef du gouvernement congolais a lâché dans les colonnes de "Jeune Afrique" que «*le Président Sassou-Nguesso pourra se représenter en 2026 et je travaille en ce sens*». Cela a suffi pour qu'on lui prête l'intention d'être allé battre campagne, en prévision de la prochaine présidentielle.

Le Congo détient le taux d'endettement le plus élevé de la zone CEMAC

Avec ce taux estimé à 99,6% (un taux situé au-dessus du seuil en vigueur) de son produit intérieur brut (PIB), le Congo se positionne comme le premier Etat le plus endetté de la zone CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) en 2021, selon des données du Fonds monétaire international (FMI) compilées par le groupe Africa Bright (ABG), une banque d'affaires indépendante qui déploie ses activités dans plusieurs régions du continent. Les autres Etats de la CEMAC, excepté le Gabon (70% du PIB), ont un taux en dessous de 50%.

Dispute de voisinage à Bacongo

A Mpissa, un quartier de Bacongo le deuxième arrondissement de Brazzaville, le propriétaire d'une parcelle a érigé sa maison en utilisant le mur mitoyen sans obtenir l'accord de son voisin. Pire, il a installé les fenêtres et les grilles du côté de ce voisin. Ce dernier a d'abord présenté la situation au chef de bloc avant de saisir le chef du quartier. Aucune décision n'étant envisagée, il a bouché les fenêtres pour que son voisin n'observe plus ce qui se passe chez lui.

Une mesure qui continue de faire jaser...

Les Brazzavillois sont étonnés de constater que les marchés domaniaux sont toujours fermés le dimanche, alors que le Gouvernement a levé depuis plus d'un an l'essentiel des mesures de riposte contre la pandémie de Coronavirus. Un lecteur nous rapporte que «*nombreux parmi les petits commerçants souffrent du maintien de cette mesure dans les marchés domaniaux. Même l'Etat, en ce qui concerne les taxes, y perd quelque chose en termes de recettes*».

L'artiste-musicien trouble-fête

L'artiste-musicien Roga-Roga multiplie les initiatives dans la perspective de son prochain spectacle, le 24 juin 2023 au Stade Président Alphonse Massamba-Débat à Brazzaville. Dimanche 12 juin dernier, il a débarqué avec une centaine de fanatiques embrigadés là où on ne l'attendait pas: sur la pelouse du Stade Massamba-Débat. Ils ont envahi l'aire de jeu et provoqué l'ire des dirigeants de la Fédération congolaise de football. C'était à la mi-temps du match CARA-AS Otohô qui clôturait le championnat national de football de Ligue 1. L'artiste a été prié de déguerpir. Confus pour son acte incivique, il s'est exécuté.

Marché Total:

l'accès à la gare routière donne du tournis

L'accès à la gare routière du marché Total de Bacongo à Brazzaville est devenu un exercice difficile. Il faut beaucoup d'imagination aux chauffeurs de bus et aux piétons pour se frayer le passage entre des ornières et les vendeuses qui occupent anarchiquement l'espace réservé aux bus de transport en commun en étalant leurs marchandises parfois à même le sol. Pour les automobilistes, la moindre inattention peut conduire à un accident. Mais, comme d'habitude, le fait est devenu banal et ne préoccupe personne.

Une circulaire foulée au pied

Certains Brazzavillois ironisent sur la précarité des lois congolaises. Ainsi, on a tordu le cou à une circulaire du ministre du Commerce prise en octobre 2018 portant interdiction de promouvoir la consommation immodérée d'alcool, faisant fi des conséquences graves de l'excès d'alcool sur la santé humaine. Cette pratique consiste en des ventes aux prix les plus bas, défiant toute concurrence. Les brasseries bradent leurs bières, qui passent de 500 francs CFA la bouteille à trois pour 1000 francs CFA, parfois même quatre pour ce prix. Comme quoi, au Congo, les lois ne sont pas toujours ce qu'on veut en faire.

PARLEMENT

Alfred Opimbat déçu de l'absence répétée des ministres

Il s'est tenue le vendredi 26 mai dernier la conférence des présidents des deux chambres du Parlement. Elle était présidée, à l'Assemblée nationale, par Alfred Opimbat, son premier vice-président, et au Sénat, par Pierre Ngoïlo, son président. La délégation gouvernementale était conduite par le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala.

Pour l'Assemblée nationale, il s'agissait de la troisième conférence des présidents de la quinzième législature. Léon Alfred Opimbat a loué l'ardeur déployée par le Gouvernement, dans le cadre de l'exécution de son programme de travail. «*Nous avons suivi, avec un intérêt particulier, autant l'organisation d'ateliers d'appui, que la finalisation de l'élaboration des plans stratégiques de nombreux départements ministériels dans l'approbation du processus, de passage au mode de budgétisation-programme, lequel, nous paraît plus approprié à générer des résultats plus probants*», a-t-il déclaré. Quant aux conclusions des échanges avec la mission des

administrateurs de la Banque mondiale qui a séjourné récemment à Brazzaville, il a indiqué qu'une concertation préalable du Gouvernement avec les parlementaires, rendrait plus efficace la mise en œuvre des projets en cours et permettrait, en même temps, de se convenir, sur des interventions futures d'envergure et plus ambitieuses pour le pays.

Il a rassuré le ministre d'Etat qu'au cours de la session qui s'est ouverte le 2 juin dernier, l'Assemblée nationale s'attellera «*et ne ménagera aucun effort, pour examiner et adopter le maximum des affaires soumises*». Pour lui, «*la disponibilité toujours constante de la représentation nationale visant cette optimali-*



Alfred Opimbat

sation dépendra, étroitement, de la présence des membres du Gouvernement concernés par les affaires à examiner». Léon Alfred Opimbat a regretté l'absence souvent répétée de certains ministres qui, selon lui, «*retardent, inopportunistement, le traitement, par les commissions permanentes, des projets de loi parvenus à la chambre. Nous sollicitons, une fois de plus, une*

attention particulière de cette situation par le Chef du Gouvernement».

Il a rappelé que les populations restent toujours très regardantes et préoccupées par la régularité de la desserte en eau, en électricité et en produits pétroliers. «*Elles souhaitent, également et ardemment, que leur cadre de vie retrouve, rapidement, les aisances usuelles et souhaitées de mobilité, de salubrité, de quiétude et de sécurité alimentaire*», a-t-il affirmé.

A signaler que 26 affaires sont examinées au cours de cette session par les députés et 18 par les sénateurs, dont celui portant transformation du FIGA en établissement public à caractère industriel et commercial. Deux propositions de loi ont été également introduites pour modifier certaines dispositions de la loi n°20-2017 relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financements des partis politiques, ainsi que la loi électorale.

Cyr Armel YABBAT-NGO

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

CABINET

N° **0243--** /MEF-CAB

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

Brazzaville, le

08 JUIN 2023

COMMUNIQUÉ

Le Ministre de l'Economie et des Finances, **Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE** informe les responsables de son département ministériel qu'il organise du **12 au 16 juin 2023** au **Grand Hôtel de Kintélé**, un atelier sur la réforme de la gouvernance des finances publiques.

Cette activité couvre les champs de compétences relatifs au leadership et à la conduite du changement, à la gestion axée sur les résultats et au management de la performance ainsi qu'au suivi-évaluation et aux outils de pilotage des réformes des finances publiques.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'optimisation et de modernisation de la gouvernance macro-économique et financière de la République du Congo, mettant en œuvre le projet de société du Président de la République, Chef de l'État, et du programme d'actions du Gouvernement.

Elle vise le renforcement des capacités conceptuelles et managériales des responsables d'administrations centrales intervenant dans le périmètre des finances publiques, sur les innovations mises en œuvre, afin de faire face de manière adéquate et pertinente, aux enjeux contemporains.

Etant donné l'importance des travaux, la présence de chaque Responsable convié à ceux-ci est obligatoire.

Le Ministre de l'Economie
et des Finance,




Jean-Baptiste ONDAYE

DISPARITION

Silvio Berlusconi s'est couché

L'ancien Président du Conseil d'Italie, ancien président du club de football Milan AC, Silvio Berlusconi atteint de leucémie est décédé lundi 12 juin 2023 à Milan, à l'âge de 86 ans. Son décès a été salué à travers le monde qui rend hommage à une figure emblématique. Les funérailles de celui que l'Italie avait surnommé «Cavaliere» ont eu lieu en la cathédrale de Milan mercredi 14 juin, décrété jour de deuil national. Jusqu'à sa mort, le riche homme d'affaires était resté sénateur.



Le milliardaire Silvio Berlusconi s'en est allé

La mort de Silvio Berlusconi a suscité de nombreuses réactions, parmi lesquelles celle du Pape François, en séjour post-opératoire à la clinique Gemelli de Rome. Informé, le Saint-Père a envoyé un message de condoléances à la fille aînée du disparu. Dans son télégramme signé du Cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'Etat, François a souhaité témoigner à Maria Elvira «Marina» et à la famille, sa proximité, les assurant «de sa participation sincère au deuil d'un protagoniste de la vie politique italienne, qui a exercé des responsabilités publiques avec un tempérament équilibré». Outre le Pape François, plusieurs dirigeants du globe ont salué la mémoire de celui qui a connu tous les grands de ce monde, dont le Président russe Vladimir Poutine son grand ami.

Poutine salue en effet une «personne chère» et un «vrai ami» doté d'une «énergie vitale incroyable».

Dans la péninsule, le Président Sergio Mattarella a déclaré que «Berlusconi a été un grand leader politique qui a marqué l'histoire de notre République», louant ainsi sa grande humanité et ses succès d'entrepreneur. Giorgia Meloni, chef du gouvernement a salué la mémoire de son allié politique comme «un battant, un homme qui n'avait pas peur de défendre ses convictions». «C'est précisément», reconnaît-elle, «son courage et sa détermination qui ont fait de lui l'un des hommes les plus influents de l'histoire de l'Italie». Matteo Salvini, vice-président du gouvernement et leader de la Ligue s'incline devant la mémoire du «Cavaliere» en affirmant: «Aujourd'hui, un grand Italien nous fait ses adieux.

L'un des plus grands de tous les temps». L'un de ses compagnons de route, Antonio Tajani, l'autre vice-président du Conseil italien et coordinateur national de Forza Italia, qui a anticipé son retour des Etats-Unis d'Amérique exprime sa douleur en ces termes: «C'est une douleur immense, simplement merci».

L'ambassadeur de la République du Congo en Italie Henri Okemba qui a assisté à la cérémonie des funérailles à Milan de l'ancien Premier ministre rend hommage à «un personnage au caractère bien trempé, qui a réussi presque tout ce qu'il entreprenait. C'était un être à part, un de ces hommes qui ne peuvent que marquer l'histoire». Le diplomate congolais se souvient d'un homme extraordinaire, au destin exceptionnel.

Silvio Berlusconi est un personnage hors du commun,

un véritable «phénix de la vie politique». Il arrive en politique à l'âge de 57 ans. A trois reprises, il a été Président du Conseil (chef du gouvernement) en Italie: de mai à décembre 1994, de 2001 à 2006 et de 2008 à 2011. Fondateur du parti «Forza Italia», il a impacté solidement la vie politique de son pays dont il était devenu une figure incontournable. Homme d'affaires illustre, patron d'un empire médiatique, Mediaset et entrepreneur, il s'est notamment illustré dans les domaines du bâtiment, des médias et de l'édition. Patron également de l'emblématique club de foot Milan AC, il fut à plusieurs reprises l'homme le plus riche d'Italie.

Si en 2004 il devient la personne la plus riche d'Italie et la 169e au monde, en 2023 sa fortune le fait dégringoler au 3e rang en Italie et au 352e dans le monde. Dans le monde de la télévision, sa chaîne Telemilano devenue Canale 5 en 1980, est la première chaîne de télévision privée nationale en Italie. Ces derniers temps, le milliardaire italien et magnat de la presse, a fait l'objet d'une série de batailles juridiques et de scandales sexuels qu'il balayait du revers de la main.

Ses funérailles officielles ont été célébrées par Mgr Mario Delpini, archevêque de Milan, en présence de plusieurs personnalités du monde.

Aristide Ghislain NGOUMA

SOUDAN

Reprise des affrontements après la trêve



La guerre au Soudan surpeuple les pays voisins

Les cinq millions d'habitants de la ville de Khartoum, ont été réveillés par des tirs d'artillerie et le bruit des combats dans de nombreux quartiers, dimanche 11 juin dernier. Peu après l'expiration d'une trêve de 24h négociée par les médiateurs saoudiens et américains, qui a donné aux habitants un temps de répit pour se ravitailler ou fuir la capitale. Les précédentes trêves avaient été généralement violées dès leur entrée en vigueur.

Selon le ministère des Affaires étrangères saoudiens, «les belligérants s'étaient engagés à cesser les combats dans tout le pays pour permettre l'arrivée de l'aide humanitaire. Mais, dimanche des pilonnages d'artillerie lourde ont été entendus à Khartoum et à Omdourman. Des tirs avec divers types d'armes ont été signalés. Les combats se déroulent principalement à Khartoum et dans la vaste région du Darfour où les ONG font état d'une détérioration de la situation humanitaire».

Pour Alfonso Verdu Perez, chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), «seuls 20% des établissements de santé fonctionnent à Khartoum. Ces dernières semaines, nous avons réussi à livrer du matériel chirurgical à dix hôpitaux de la capitale, mais les besoins sont immenses et il reste encore beaucoup à faire. Des graves pénuries d'eau, d'électricité, de nourriture et de fournitures médicales sont constatés».

Alain-Patrick MASSAMBA

COLOMBIE

Quatre enfants retrouvés après 40 jours dans la jungle

Sauvés après 40 jours d'errance dans la jungle, les quatre enfants colombiens hospitalisés à Bogota continuaient dimanche 11 juin 2023 de récupérer progressivement. «Ils parlent peu, mais ont révélé que leur mère avait survécu quatre jours à l'accident d'avion avant de succomber à ses blessures», d'après les proches.

C'est le 9 juin que Lesly (13 ans), Soleiny (9), Tien Noriel (5) et Cristin (1) ont été retrouvés vivants par les sauveteurs, alors qu'ils erraient seuls dans la jungle depuis le crash le 1er mai du petit avion Cessna 206 à bord duquel ils voyageaient avec leur mère, le pilote et un proche. Les trois adultes sont décédés dans cet accident.

Appartenant à la compagnie Avianline charters, l'avion avait quitté le 1er mai, une zone de jungle connue sous le nom d'Araracuara pour se rendre à San José del Guaviare, l'une des principales villes de l'Amazonie colombienne. Quelques minutes après le décollage pour un trajet de quelque 350 km au-dessus de la jungle, le commandant de bord a signalé un problème au niveau du moteur. L'avion a peu après disparu des radars. Il a été retrouvé par les militaires entre le 15 et le 16 mai, dans le Sud du département de Caqueta. L'appareil était à la verticale, le nez planté au sol, au milieu d'une végétation dense.

Le pilote a été retrouvé mort dans le cockpit. Le chef indigène et la mère de famille ont aussi été retrouvés sans vie. Selon les autorités colombiennes, les enfants avaient pris l'avion avec leur mère pour fuir



Les quatre enfants rescapés désormais aux soins

à l'origine du départ en avion de la famille depuis Guaviare. La partie amazonienne du Sud du pays est un fief des FARC. La recherche par l'armée s'est effectuée rapidement pour éviter que ce groupe armé, avec lequel le gouvernement venait de rompre, ne mette la main en premier sur les quatre enfants.

Alain-Patrick MASSAMBA

IN MEMORIAM

Daniel DIMI MBAMA
15 juin 2022-15 juin 2023

Il y a un an, qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui son serviteur le Patriarche Daniel DIMI MBAMA «OSSOH A MBA DIMI LIPWONGO».

En cette date commémorative de sa disparition, M. Aimé Michel DIMI prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Que son âme repose dans la paix du Seigneur



DIPLOMATIE

Daniel Ngassiki présente ses lettres de créance à Paul Biya

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo au Cameroun, Daniel Ngassiki a présenté ses lettres de créance au Président camerounais Paul Biya, le 7 juin 2023 au palais de l'Unité d'Etoudi, à Yaoundé. La cérémonie concernait sept diplomates au total, qui, comme leurs onze collègues reçus pour le même exercice les 2 et 5 juin, ont été définitivement reconnus dans leur mission d'ambassadeurs accrédités au Cameroun.

Aux sons et rythme de la compagnie de musique de la Garde présidentielle, les hymnes du Cameroun et des pays de provenance des sept diplomates dont celui du Congo «La Congolaise», ont retenti pour la circonstance et conféré à la cérémonie tout son caractère. Le Président camerounais Paul Biya a ainsi déroulé son tapis rouge pour recevoir les lettres de créance des ambassadeurs des sept pays. A tour de rôle, les sept représentants de leurs Etats ont défilé, et serré la main de leur hôte pour lui présenter les civilités ainsi que les messages envoyés par ses homologues à cette occasion solennelle.

Ce sont notamment les ambassadeurs: Philippe Van Damme de la délégation de l'Union européenne, Gabriel Abayomi



Daniel Ngassiki transmettant les lettres de créance à Paul Biya

Olonisakin de la République fédérale du Nigeria, Dalia Faye Farag Ghubrial de la République arabe d'Egypte, Christopher John Lamora des Etats-Unis d'Amérique, Daniel Ngassiki de la République du Congo, Patricia Maria Oliveira de Lima de la République fédérale du Brésil et Jeannette Marcelle Gotchanga de la République centrafricaine. Tous, ont échangé avec le Président Paul Biya sur l'excellence et le rayonnement des relations diplomatiques entre leurs pays respectifs et le Cameroun leur terre d'accueil.

A travers ces cérémonies, le Cameroun renoue avec le rituel suspendu depuis 2019 à cause de la pandémie du COVID-19. Ainsi, pendant quatre ans, les ambassadeurs entraient en fonction dans ce pays en présentant les copies figurées de leurs lettres

de créance. En poste à Yaoundé depuis l'an dernier, Daniel Ngassiki avait déjà présenté les copies figurées de ses lettres de créance au ministre camerounais en charge des Relations extérieures Lejeune Mbella Mbella, le 22 mars 2022. Depuis sa prise de fonction, l'ambassadeur s'emploie à consolider l'amitié entre les deux pays limitrophes et membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Il contribue à la convergence de bon nombre de projets susceptibles de renforcer l'intégration sous-régionale. Economiste, sa nouvelle carrière intègre également l'infiniment inclusive, concept dont il est l'inventeur, qui prône la richesse pour tous.

A. G. NGOUMA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

NUMÉRIQUE

Lancement du volet européen du projet d'accélération de la transformation numérique au Congo

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a lancé le 8 juin 2023, le volet européen du projet d'accélération de la transformation numérique au Congo (PATN), avec un financement d'environ 27 milliards de FCFA de l'Union européenne et de la Banque européenne d'investissement (BEI). L'objectif général du projet est d'accélérer la transformation numérique au Congo en tant que source d'emplois et vecteur d'une meilleure gouvernance.



Après la cérémonie de lancement volet européen du PATN

Le lancement du projet s'est déroulé en présence de Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'UE au Congo, de Nikolaos Milianitis, représentant régional de la BEI, et quelques membres du Gouvernement.

Trois partenaires au développement sont mobilisés pour financer le PATN de 89,4 milliards de FCFA. Le projet réunit un don de 10 milliards de FCFA de l'Union européenne, un prêt de 17 milliards de FCFA de la BEI et un prêt de la Banque mondiale d'environ 61,4 milliards de FCFA. Il sera entièrement aligné sur le Plan national de développement (PND) 2022-2026 et la stratégie nationale «Congo Digital 2025», et sera mis en œuvre par une Unité de gestion de projet (UGP) sous la tutelle du ministère des Télécommunications. Le volet européen du PATN met l'accent sur le renforcement de la gouvernance à travers la digitalisation, l'amélioration de l'employabilité à travers le renforcement des compétences numériques de la population congolaise, la protection des données personnelles et le cyber sécurité.

Présentant le projet, Seck Mangouani Francis, son coordonnateur, a rappelé que le PATN a une durée de cinq ans. Il est composé de trois composantes: renforcer l'environnement favorable à l'accélération numérique; développer la connectivité numérique à large bande et l'inclusion numérique; améliorer la prestation et l'accès aux services numériques centres sur les personnes. Les deux premières composantes sont constituées de deux sous-composantes et la troisième comprend trois sous-composantes.

Pour Nikolaos Milianitis, le PATN est l'aboutissement d'un travail de préparation et d'instruction pointu de 24 mois, qui bénéficie du soutien de la BEI, notamment à travers des études de faisabilité. Le projet, a-t-il souligné, présente une invitation: aux secteurs privé et public du Congo pour entreprendre d'autres projets digitaux qui améliorent la qualité de vie et de la compétitivité du pays; aux pays de la zone CEMAC pour la sous-région pour une coopération plus étroite; aux pays du continent, qui œuvrent pour mieux se coordonner et pour la zone de libre-échange continentale africaine.

De son côté, Giacomo Durazzo a indiqué que le PATN accorde une attention particulière à la réduction des inégalités et à l'inclusion socio-économique à travers la digitalisation, tout en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes. D'une part, ce projet vise à renforcer les compétences numériques de la population congolaise, notamment des jeunes et des femmes, afin qu'ils puissent prospérer dans une économie plus numérisée propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat et, d'autre part, il souhaite mettre en place des systèmes d'information prioritaires pour l'enseignement supérieur et le secteur de la santé.

«Les évolutions technologiques fulgurantes à l'ère du numérique avec en relief des technologies émergentes ont impacté le monde dans ses rapports multidimensionnels de communication et de travail. Accélérer la transformation numérique de notre pays est donc une réponse urgente aux besoins de développement socio-économique afin de défier la fracture numérique, la pauvreté, les disparités sociales», a relevé Léon Juste Ibombo lançant le PATN.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ENVIRONNEMENT

Lutter contre la pollution plastique

Chaque année, la communauté internationale célèbre la Journée mondiale de l'environnement. Cette année, la 50e Journée de cet événement a été célébrée sous le thème: «Combattre la pollution plastique».

A Brazzaville, cette activité a donné lieu à une marche verte, samedi 10 juin 2023 sous le patronage d'Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du Gouvernement; en présence de Mme Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement, Mme Adama-Dian Barry, représentante du PNUD au Congo, et de plusieurs partenaires.

La marche dite «Marche verte» a eu pour point de départ, le rond-point de Makélékélé dans le 1er arrondissement de Brazzaville et pour point de chute la Place du Rotary Club dans le 2e arrondissement de Brazzaville. «La marche pour l'environnement est une marche pour le développement de l'humanité, pour la bonne santé, comme on le dit, «un esprit saint dans un corps saint». Elle nous permet de préserver l'humanité, la santé humaine, l'humain et de préserver le cadre de vie des populations. Nous avons placé cette marche sous le signe de la lutte contre la pollution plastique,

parce que, comme vous le savez, le plastique est au centre de la dégradation de notre environnement, de notre planète», a indiqué Anatole Collinet Makosso. La durée de vie du plastique et les effets induits sur l'environnement, a-t-il poursuivi, devraient faire à ce que toutes les populations puissent s'engager dans la lutte contre cette matière qui détruit le sol, qui pollue «notre air, l'air que nous respirons, qui pollue tout l'écosystème vital, et c'est pour cette raison que cette marche a été organisée pour attirer l'attention des citoyens sur l'obligation qui incombe à chacun de nous, de lutter contre la pollution plastique».

Le Premier ministre a salué les efforts du ministre de l'Environnement et ses collaborateurs pour la mobilisation de la population dans ce combat que mène le Président de la République, premier écologiste du pays. Il a, de même, salué l'accompagnement de tous les partenaires au développement: la Banque mondiale, l'UNESCO, l'UNICEF, et



Anatole Collinet Makosso donnant le top de la «Marche verte»

aujourd'hui, particulièrement le PNUD, partenaire privilégié dans l'organisation de cet événement. «Nous saluons les populations qui ont adhéré à cette lutte. Vous les avez vu marcher pratiquement sur 4 km. Les populations sont venues de partout et il y en a qui ont fait un travail de bénévolat. Saluons les efforts de la Croix rouge et de la sécurité civile. Ils sont restés à nos côtés pour parer à toute éventualité, heureusement que rien ne nous est arrivé, mais au moins, la prévention vaut mieux que la guérison», a-t-il dit.

La «Marche verte» a coïncidé avec la date de la réconciliation nationale. Intervenant à ce sujet,

le Premier ministre a profité de cette occasion pour rappeler, que cela n'a échappé à l'attention de personne, qu'aujourd'hui c'est le 10 juin. «C'est la date de la symbolique de lavement des mains, de la même manière que nous avons contribué à assainir notre environnement par la lutte contre la pollution plastique, de la même manière, nous devons œuvrer à assainir notre environnement par le lavement de nos cœurs et de nos mains, partout où nous trouvons, parce que la santé est globale, l'environnement est aussi social»

Victor GUEMBELA

INFRASTRUCTURES

Livraison provisoire en août 2023 du Complexe INS-CASP

Le complexe en construction qui abrite l'Institut national de la statistique (INS) et le Centre d'application de la statistique et de la planification (CASP) à Mpila (ex-terrain Agri-Congo) sera remis provisoirement au Gouvernement en août 2023 et la réception définitive interviendra en août 2024. Cette annonce a été faite le 6 juin 2023 par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale au cours de la visite de ce complexe. Elle était accompagnée par une délégation de la Banque mondiale conduite par Mme Mervey Ever Viboudoulou Vilpoux, économiste, chargée de projet. Les travaux sont exécutés à 90% pour le CASP et à 80% pour l'INS.

Les travaux du Complexe INS-CASP estimés à 2.344.697. 093 FCFA, sont réalisés par la société Zhengwei technique Congo. Ils ont démarré à la fin du mois d'avril 2021. L'INS comportera un sous-sol, un rez-de-chaussée plus de cinq niveaux pour une surface hors d'œuvre totale de 3 204,95 m². Le CASP, par ailleurs, comprendra un rez-de-chaussée plus d'un niveau pour une surface hors d'œuvre totale de 1 107,72

m². Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas s'est réjouie de l'évolution des travaux. «Les travaux avancent bien et le Gouvernement peut se réjouir ainsi que tous ceux qui ont été mis à contribution pour la réalisation de cet édifice», a-t-elle souligné. La ministre du Plan a ajouté: «C'est une immeuble qui traduit la volonté du Gouvernement à offrir aux acteurs du système statistique national des conditions de



Mme Ingrid Ebouka-Babackas et Mme Mervey Vilpoux visitant le Complexe INS-CASP

travail optimales. L'état d'avancement des travaux me fait comprendre que nous sommes dans le chronogramme que nous avons retenu. Nous allons avoir un bâtiment pour l'INS et un autre pour le CASP».

Le Complexe INS-CASP réalisé avec l'appui de la Banque mondiale à travers le Projet de

renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) qui en est à trois mois de sa clôture, restera une réalisation majeure dans l'amélioration de l'environnement de travail de l'INS et du CASP et à atteindre le renforcement des capacités du système national statistiques du Congo.

A. N'K-K.

voir et célébrer la Journée internationale des femmes dans le secteur maritime. Séraphin Bhalat, premier

vice-président de la Coordination de la Journée internationale des femmes du secteur maritime, a reconnu que

des efforts ont été consentis par le réseau des femmes professionnelles maritimes et portuaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, qui est une force de propositions et une plateforme d'échanges entre femmes.

Pour Amelia Ndake Itoua, présidente de Wima Congo, cette journée est l'occasion de mobiliser les jeunes filles congolaises dans le secteur maritime. Elle a rappelé les recommandations de la première édition de célébration de cette journée qui avait déjà invité à une promotion effective de la représentativité de la femme du secteur maritime et portuaire dans les sphères de décisions et à encourager l'autonomisation et la formation des femmes aux métiers de la mer.

En ouvrant les assises, Honoré Nsayi avait salué l'initiative de l'OMI, avant d'indiquer que le groupement des femmes concourt au développement.

Un hommage a été rendu, au cours des assises, aux femmes ayant dirigé des structures maritimes.

Aux cours des travaux, les participants ont formulé également des recommandations: accompagnement des autorités dans la formation des femmes du secteur; promotion des femmes aux postes de décisions; encouragement de la masculinité positive au sein du secteur maritime.

Madocie Déogratias MONGO



Une vue de l'assistance

POINTE-NOIRE

Les femmes du secteur maritime appellent à l'égalité dans les métiers de la mer

Les femmes évoluant dans le secteur maritime congolais ont célébré en différé le vendredi 26 mai dernier à Pointe-Noire, la Journée internationale des femmes du secteur maritime qui est célébrée habituellement tous les 18 mai. La journée a été célébrée en présence d'Honoré Sayi, ministre en charge des Transports, avec à ses côtés Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, qui fut la toute-première femme à la tête du ministère des Transports. Ces femmes ont célébré la deuxième édition sous le thème: «Mobiliser les réseaux en faveur de l'égalité femmes-hommes».

L'Organisation maritime internationale (OMI) a décrété une journée au profit des femmes maritimes

pour leur visibilité, tout en invitant les Etats membres de l'industrie maritime et tous les acteurs du secteur à promou-



Avis de Vacance de Poste

Intitulé du poste:	Associé (e) au programme
Niveau:	GS-7
Numéro du poste:	00011194
Lieu d'affectation:	Brazzaville, Congo
Type de contrat:	Fixed - Term
Durée Déterminée / Temporaire:	Durée déterminée
Rotationnel / Non Rotationnel:	Non Rotationnel
Durée:	Un an (renouvelable)

VEUILLEZ NOTER QUE CE POSTE EST OUVERT UNIQUEMENT AUX RESSORTISSANTS DU CONGO BRAZZAVILLE.

Date de clôture le 30 juin 2023 à 23 heures 59 minutes (UTC- 05: 00) New York - Eastern Time (ET))

Le Poste:

L'associé(e) au Programme appuie la conception, la planification et la gestion du programme pays de l'UNFPA en gérant les données, en fournissant un soutien logistique, en contrôlant la mise en œuvre des projets et en assurant le suivi des recommandations.

Ce poste est sous la supervision globale du Représentant Résident et sous la supervision directe du Représentant Assistant.

Comment faire la différence:

L'UNFPA est l'agence des Nations Unies mandatée pour la réalisation d'un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est réalisé. Le plan stratégique de l'UNFPA (2022-2025) réaffirme la pertinence de l'orientation stratégique actuelle de l'UNFPA et met l'accent sur trois résultats transformateurs: (i) mettre fin aux décès maternels évitables; (ii) mettre fin aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale; et (iii) mettre fin aux violences basées sur le genre et aux autres pratiques néfastes. Ces résultats reflètent ses engagements stratégiques visant à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de la CIPD et des ODD au cours de la décennie d'action menant à 2030. Le plan stratégique de l'UNFPA appelle les États membres de l'ONU, les organisations et les individus à mieux avancer et accélérer le processus de réalisation des objectifs fixés, tout en s'attaquant aux impacts négatifs des situations d'urgence et en récupérant les gains perdus à cause de celles-ci.

Dans un monde où les droits humains fondamentaux sont menacés, nous avons besoin d'un personnel de bonne éthique, qui incarne les normes et standards internationaux, et qui les défendra avec courage et conviction.

L'UNFPA recherche des candidat(e)s qui transforment, inspirent et produisent des résultats durables et à fort impact. Il a besoin des candidat(e)s transparent(e)s, exceptionnel(le)s dans la gestion des ressources qui leur sont confiées et qui s'engagent à atteindre l'excellence dans les résultats de programme.

Objectif du Poste:

L'associé(e) au programme jouera un rôle déterminant en facilitant la mise en œuvre du programme pays et des projets de l'UNFPA, en appuyant la conception, la planification et la gestion dans les domaines de la population et du développement, de la santé reproductive et de l'égalité de sexes, ainsi que la lutte contre les violences basées sur le genre, y compris en situations humanitaires.

Il/elle appliquera les procédures et systèmes établis et contribuera à la création de connaissances en compilant, synthétisant et analysant les informations pertinentes, en développant des mécanismes et systèmes appropriés et en veillant au respect des procédures.

Il/Elle sera responsable de:

- Participer à l'identification et à la formulation du programme de pays et des projets qui le composent, en compilant et en analysant les informations relatives au rôle de l'UNFPA dans le pays, en appuyant l'élaboration des documents de projet et des plans de travail et en préparant des tableaux et des données statistiques.
- Soutenir l'évaluation des activités des projets et des programmes, en établissant et en mettant en application des mécanismes d'évaluation systématiques de l'atteinte des résultats et en suggérant des mesures correctives, le cas échéant ; effectuer des visites sur le terrain; participer à des réunions d'examen et à des missions d'évaluation, et préparer des contributions régulières aux rapports d'état et d'avancement.
- Appuyer la mise en œuvre régulière des projets assignés, en coordination avec la contrepartie nationale et le personnel de projets, suivre la fourniture des contributions aux projets et faciliter la participation de la contrepartie nationale aux activités de formation et aux visites de terrain.
- Fournir un soutien logistique aux projets en coordonnant la préparation et l'organisation des réunions, des ateliers et des événements liés aux projets. Accompagner le personnel des projets et les collègues du bureau sur l'exécution nationale et les politiques et procédures du programme.
- Soutenir les efforts de sensibilisation et de mobilisation des ressources du bureau de pays de l'UNFPA, en établissant et en entretenant un réseau de contacts avec les donateurs et le public. Contribuer à l'organisation et à la conduite de réunions de donateurs et d'événements d'information du public, y compris la préparation de documents d'information pertinents pour ces événements.
- Contribuer à la mise en œuvre de stratégies de gestion des connaissances afin de recueillir les enseignements tirés et les meilleures pratiques, en les partageant avec la

direction pour la planification future.

- Soutenir la planification et la gestion du programme de pays de l'UNFPA en mettant à disposition et en gérant les données, les supports logistiques et le contrôle de l'exécution du projet conformément aux recommandations, en étroite relation avec le sous-programme Suivi et Evaluation du bureau.
- Contribuer à la création des connaissances substantielles par la compilation, la synthèse et l'analyse des informations relatives aux problèmes de population et développement, santé de la reproduction, de l'égalité de sexes, ainsi que de la lutte contre les violences basées sur le genre, y compris en situations humanitaires.
- Faciliter l'exécution des programmes et des projets en utilisant et en développant les mécanismes et les systèmes appropriés, et en s'assurant de la conformité aux procédures.
- Maintenir les rapports de collaboration avec toutes les équipes du programme et des projets. Préparer et faire le suivi des courriers en rapport avec le Programme.
- Exécuter toute autre tâche professionnelle demandée par le superviseur ou le Représentant.

Qualifications et Expérience:

Education:

Être titulaire d'une licence dans le domaine des sciences sociales (santé, population, droit, sociologie, démographie, etc.) ou domaines analogues.

Compétences Requises:

- Avoir 7 ans d'expérience professionnelle pertinente dans la gestion de programmes/projets dans le secteur public ou privé.
- Avoir un esprit d'équipe et la capacité d'apprendre, à se former, et à faire preuve d'initiative.
- Être capable de travailler sous pression.
- Bonne connaissance de l'informatique (utilisation de Word, Excel, PowerPoint, email, etc.) et des systèmes informatiques de gestion d'entreprise.

Langues:

La maîtrise du Français, oral et écrit, et la capacité de travail en Anglais sont requises. La connaissance d'autres langues officielles des Nations Unies est un atout.

Autres:

- Une expérience antérieure au sein du Système des Nations-Unies est un atout.
- La nationalité Congolaise (République du Congo) est requise pour ce poste.

Compétences requises:

<p>Valeurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être un modèle d'intégrité • Faire preuve d'un engagement total envers l'UNFPA et le système des Nations Unies • Être ouvert à la diversité culturelle • Être ouvert au changement 	<p>Compétences fonctionnelles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer / promotion d'un programme axé sur les politiques • Tirer parti des ressources des gouvernements nationaux et des partenaires / établir des alliances et des partenariats stratégiques • Mettre en œuvre des programmes axés sur les résultats • Communication interne et externe et plaidoyer pour la mobilisation des résultats
<p>Compétences de base:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atteindre les résultats • Avoir le sens des responsabilités • Acquérir et faire preuve d'une expertise professionnelle et avoir un sens des affaires • Mener une réflexion analytique et stratégique • Travailler en équipe / s'autogérer et gérer ses relations • Communiquer de façon percutante 	

Dossier de candidature et dépôt

Les dossiers ne peuvent être soumis qu'en ligne sur la plateforme UNFPA eRecruitment au lien: https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/en/sites/CX_2003/job/10590

Rémunération et avantages sociaux

Ce poste offre un ensemble attrayant de compensations, comprenant un salaire net compétitif basé sur la grille actuelle de l'ONU et des ajustements du coût de la vie, une assurance maladie et tout autre avantage applicable.

Avertissement

L'UNFPA ne demande aucun frais de candidature, de traitement de dossier, de formation, d'entretien, de test ou autre en relation avec le processus de candidature ou de recrutement. Les annonces, lettres ou offres frauduleuses peuvent être soumises à la ligne d'assistance (Hotline) contre la fraude de l'UNFPA <http://www.unfpa.org/help/hotline.cfm>

Fait à Brazzaville, le 01 juin 2023

Victor A. RAKOTO

Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

DEVOIR DE MEMOIRE

«Mgr Théophile Mbemba fut un digne fils du Congo»

Comment ne pas se souvenir des personnes qui nous sont chères? Comment ne pas rendre hommage à ceux qui nous ont transmis la foi et qui se sont endormis dans la paix de Dieu? Comme nous le rappelle la lettre aux Hébreux: «Souvenez-vous de ceux qui vous ont dirigés: ils vous ont annoncé la parole de Dieu...» (Hébreux 13,7).

C'est pour nous un devoir de mémoire qui nous porte à nous rappeler de la figure de Mgr Théophile Mbemba, notre pasteur et père-fondateur. Premier évêque congolais de Brazzaville (1961-1971), puis archevêque de Brazzaville (1964-1971), il est le père-fondateur de la Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire et le rénovateur de la Congrégation des frères de Saint Joseph.

Au lendemain de la célébration des 140 ans de l'évangélisation du Congo, il est important pour nous, en Eglise locale, de ne pas perdre de vue la mémoire de Mgr Théophile Mbemba, ce digne fils du Congo, comme le nomme le Président Marien Ngouabi, de vénérable mémoire, dans son discours d'hommage aux funérailles du prélat, 52 ans après son rappel à Dieu.

Quels souvenirs de ce grand ami de Dieu, notre pasteur et père-fondateur?

La vie de Mgr Théophile Mbemba peut être une le-

çon pour notre temps, pour reprendre les mots du père Morizur (Cf. Funérailles de Mgr Mbemba). La première leçon qui nous interpelle est celle de l'image d'un père. Comme pasteur ou comme père-fondateur, Mgr Mbemba nous a engendrés et nous a transmis la vie, en tant que famille religieuse dans l'Eglise. A ce titre, il est un père pour nous et en même temps un modèle de vie qui peut nous inspirer; une personne qui peut nous servir de modèle d'identification. Bien que n'ayant pas vécu plus longtemps, Mgr Mbemba nous a transmis le charisme et une culture de vie. C'est cette même culture qu'il a transmise, alors à son clergé: les valeurs de charité, de solidarité, de simplicité, de vie fraternelle. On peut ajouter à cela son souci du bien commun et d'une vraie autonomie financière.

La vie de Mgr Mbemba nous donne de voir son amour pour cette Eglise locale, qu'il a aimée et construite à la suite des premiers missionnaires. Bâtisseur infatigable,



Mgr Théophile Mbemba

ses œuvres disent à la fois l'Amour de Dieu et l'amour d'un père pour ses enfants. Comme famille religieuse, nous avons hérité de lui, la spiritualité mariale «Notre-Dame du Rosaire»; Marie qu'il désignait affectueusement comme la Mère propice dans les moments difficiles de sa vie. Dans les difficultés de la mission, il nous a laissés Marie comme Mère et patronne, celle qui nous conduit à Jésus son Fils. Les témoignages de quelques aînés nous disent qu'à un moment de sa vie, Mgr Mbemba commençait à perdre la vue, alors, il avait demandé au Saint Siège l'autorisation de remplacer la prière du temps présent par la récitation du rosaire. L'autorisation lui avait été accordée. Tout est grâce! La deuxième leçon que nous pouvons apprendre de Mgr



Sœur Thècle Saurelle Bahamboula

Mbemba est le silence. Comme en témoigne, Mgr Joseph Marie Ngouie (RCA) dans une interview, «Mgr Mbemba était taciturne: il parlait très peu. Il était un homme du silence». Dévot de la Vierge Marie, nous pouvons nous permettre d'affirmer que Mgr Mbemba a appris à aimer le silence à l'école de sa tendre Mère, sa Mère propice. Dans les évangiles, Marie, en effet, est très silencieuse: elle méditait tout dans son cœur; elle était absorbée par la contemplation, l'adoration et la prière (Cardinal Robert Sarah, Nicolas Diat, La force du silence, contre la dictature du bruit, éditions Pluriel, 2016, p.177). Le silence nous rapproche de Dieu. C'est dans le silence que Mgr Théophile Mbemba, en si peu de temps a construit l'Eglise locale, cette Eglise qu'il voulut au visage africain, en vrai pionnier de l'inculturation. C'est dans le silence aussi qu'il a vécu les grands moments de l'Eglise et de l'histoire de notre pays, le Congo: le Concile Vatican II, l'histoire du socialisme (1936-1968) aux conséquences non-négligeables, à savoir: la nationalisation des écoles.

Le silence peut être entendu comme une attitude d'écoute. C'est le signe de l'humilité, de la simplicité. Le silence est aussi une condition de l'altérité et en même temps une nécessité pour se comprendre soi-même (Cardinal Robert Sarah, Nicolas Diat, La force du silence, contre la dictature du bruit, éditions Pluriel, 2016, p.50). C'est dans le silence que Mgr Mbemba est parvenu à consacrer sa vie à l'évangélisation et à la formation du clergé diocésain. C'est encore dans le silence qu'il a souffert dans son corps et dans son cœur. Enfin, c'est dans le silence qu'il a rejoint la maison du Père, le 14 juin 1971, à l'âge de 54 ans. C'est ce silence qui entoure sa tombe en la cathédrale de Brazzaville. Finalement, ce silence entoure aussi sa mémoire, comme nous pouvons tous le constater: on parle très peu de Mgr Théophile Mbemba. Beaucoup de jeunes ne le connaissent pas, d'où l'invite à se souvenir de ce noble pasteur, de ce digne fils du Congo, cet ami de Dieu et du silence.

De nos jours, le silence est perçu par certains comme un signe de faiblesse et tend à devenir rare. Dans un monde devenu bouillant, comment

HOMMAGE À NOTRE PÈRE SPIRITUEL, FORMATEUR ET AÎNÉ DANS LE SACERDOCE

Père Bernard De Lépinay, choisi dès le sein maternel, Tu as servi Dieu et son Peuple.

Missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit, Tu as travaillé dans la moisson du Seigneur, avec zèle au Congo-Brazzaville. Educateur, formateur et enseignant, Tu as passé le clair-obscur de ta mission au Grand Séminaire. Professeur de théologie spirituelle, Tu as formé plusieurs générations de prêtres, avec abnégation, dévotion et empressement. Membre de l'équipe des formateurs du Grand Séminaire, tous ensemble, vous fîtes ce que vous pûtes, pour la formation conséquente du clergé congolais et africain.



Rappelé à Dieu au bout d'un siècle presque, repose en paix, par la miséricorde de Dieu. En nous qui suivons vos pas d'anciens missionnaires que le Seigneur augmente la foi, la charité et l'espérance, Ad majorem gloriam Dei.

Abbé Séraphin KOUALOU-KIBANGOU

MONASTERE NOTRE-DAME DU MONT CARMEL DE KINSOUNDI-BRAZZAVILLE

Profession solennelle

Les sœurs du Mont Carmel de Kinsoundi annoncent à la chrétienté de l'archidiocèse de Brazzaville et aux Congrégations religieuses sœurs, la profession solennelle des sœurs Marie-Diane du Sacré-Cœur et Marie-Reine-Gérardine de la Croix Glorieuse, le samedi 17 juin 2023 à 10h00. L'eucharistie sera présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafoukouhou, archevêque métropolitain de Brazzaville. Les sœurs du Mont Carmel vous invitent à partager leur joie et leur action de grâce par la prière et par votre présence à la célébration eucharistique.

En union de prière!

CALENDRIER DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

(2022-2023)

Date	Activité	Lieu
Du 27/11 au 4/12/2022	Retraite spirituelle des Evêques du Congo	Liambou/Pointe-Noire
Du 18 au 22/04/2023	Session pastorale	Brazzaville
Dimanche 4/06/2023	Célébration de la clôture de l'Année jubilaire du 140 ^{ème} Anniversaire de l'Evangélisation du Congo	Brazzaville
Du 9 au 15/10/2023	52 ^{ème} Assemblée Plénière	CIO-Brazzaville

Abbé Armand Brice IBOMBO

Secrétaire général de la CEC

faire advenir le silence ? Où trouver la quiétude ?

140 ans d'évangélisation accomplis, comment ne pas penser à la vie de Mgr Théophile Mbemba? Comment ne pas lui rendre un vibrant hommage en Eglise? Certes, le bien ne fait pas de bruit, mais, le devoir de mémoire nous incombe. Nous avons la mission d'honorer ceux qui nous ont précédés. C'est de la sorte que nous pourrions perpétuer la mémoire de ce grand ami de Dieu, le premier évêque congolais. C'est dans cet esprit, que le 14 juin à 17h, une messe a

été célébrée en sa mémoire, dans la chapelle de l'internat des Religieuses congolaises du Rosaire. Des activités culturelles en sa mémoire sont aussi prévues, ce samedi 17 juin 2023 au Groupe scolaire Sacré-Cœur. Que Marie, Mère propice nous aide à tenir vive la mémoire de Mgr Théophile Mbemba, notre pasteur et père-fondateur.

Sœur Thècle Saurelle BAHAMBOULA (Religieuse Congolaise du Rosaire)

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE CONSTITUTION

«L.E.E.H. CONSTRUCTION» S.A.R.L.U.

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social : 20, avenue Nelson Mandela, Centre-ville, Brazzaville.
RCCM : CG-BZV-01-2023-B13-00243.
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 26 mai 2023, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 30 mai 2023, sous Folio 098/5, numéro 2455, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.) ;

Objet social: La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo :

- Les bâtiments et travaux publics, le transport et la logistique, le transit, la location des véhicules roulants et des camions remorques, l'import-export, l'agriculture, l'agroalimentaire.

Dénomination: «L.E.E.H. CONSTRUCTION»;

Siège social: 20, avenue Nelson Mandela, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts ;

Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS

CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites par l'associée unique;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 26 mai 2023 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 30 mai 2023, sous folio 098/6, numéro 2456, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associée unique;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 26 mai 2023, Monsieur NGAMBE ASSAYI Elvir Dugues Joslin, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée de trois (3) ans renouvelables;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 02 juin 2023, sous le numéro CG-BZV-01-2023-B13-00243.

Fait à Brazzaville, le 06 juin 2023
Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

Mgr Miguel a conféré la confirmation aux baptisés du secteur B

La paroisse Sainte Joséphine Bakhita a été remplie de catéchumènes en ce dimanche de Pentecôte où Mgr Miguel a conféré à 229 candidats le sacrement de confirmation. La messe de ce 28 mai a été animée par la chorale paroissiale Sainte Joséphine Bakhita.

La confirmation est un sacrement, c'est aussi recevoir le don de l'Esprit saint, promesse d'une vie enracinée en Christ. Et il manifeste ainsi le lien avec le don de l'Esprit aux apôtres des confirmés en communion avec lui et toute l'Eglise. C'est après plusieurs mois de formation que les candidats du secteur B ont été retenus pour le sacrement de confirmation qu'ils ont reçu des mains propres de Mgr Miguel.

Le dimanche de Pentecôte a permis de commémorer la descente de l'Esprit-Saint parmi les apôtres et ça a été l'occasion aussi des chrétiens de la paroisse sainte Joséphine Bakhita de commémorer cette fête.

L'abbé Éloge Lembela, curé de la paroisse, a dit merci à Mgr Miguel pour avoir accepté de conférer le sacrement de confirmation aux catéchumènes du secteur B. Car sa présence leur donne de la joie.

Dans son homélie tirée de la

lettre de saint Jean (Jn 20,19-23), où Jésus a invité les apôtres à recevoir l'Esprit-Saint, c'est aussi la même invitation que Mgr Miguel a adressée aux fidèles. «La Pentecôte, c'est le mystère de l'Eglise. Lorsqu'on reçoit l'Esprit, il nous envoie pour témoigner. Le témoignage, c'est la seule chose qui compte dans notre vie chrétienne. Sans le Saint Esprit, personne n'est capable de dire que Jésus est Seigneur; l'Esprit Saint favorise l'unité pour former un seul corps. L'Eglise n'est pas le corps séparé, non, c'est l'unité car l'Esprit nous rassemble. Mais ce sont des charismes différents, des richesses différentes, mais il nous rassemble dans l'unité pour former un seul corps. Ce qui divise ne vient pas de l'Esprit», a dit Mgr Miguel.

Après l'homélie de Mgr Miguel, l'abbé Alphonse Taty, doyen du secteur B et curé de la paroisse Sainte Face de Jésus, a procédé à l'appel des candidats par



Mgr Miguel conférant le sacrement à un candidat

paroisse. Ensuite, Mgr Miguel a procédé à l'exécution du rite de la confirmation en marquant chaque confirmand du saint chrême sur le front.

Au nom de tous les confirmands du secteur B, Mercia Bibhyssi a remercié les formateurs pour avoir disposé du temps pour leur

assurer une bonne formation et les curés pour leur accompagnement sur la voie de l'Eglise. Elle a également dit merci à Mgr Miguel pour avoir accepté de célébrer leur messe de confirmation et de célébrer ensemble avec eux la fête de Pentecôte.

Madocie Déogratias MONGO

XI^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-A-

Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement

Textes: Ex. 19,2-6a; Ps 99; Rm 5,6-11; Mt 9,36-10,8

Frères et sœurs,

Devant l'immensité de la tâche qui nous incombe, celle de propager la Bonne Nouvelle dans un monde emporté par la montée fulgurante du péché, par l'hédonisme, l'affadissement de la foi, par la perte du sens du mystère, par le refus de reconnaître la transcendance, par une technocratie qui détruit l'homme, nous avons besoin que l'Évangile soit annoncé avec faste et abnégation. Pour le faire, nous avons besoin des ouvriers épris d'amour et de dévouement pour travailler dans la vigne du Seigneur. Sans attendre une récompense quelconque. Jésus connaît les noms des disciples de la même manière qu'il nous connaît depuis les entrailles de nos mères. Il les envoie sur les routes de nos vies, au cœur de nos villes et villages. Pour être comme des combattants Joyeux de la Bonne Nouvelle. Oui, le Christ compte sur chacun de nous pour être porteurs du message du salut d'où l'urgence d'un témoignage de vie juste, d'une vie orientée vers les pauvres, les malheureux et les opprimés. Il ne s'agit pas seulement de se recroqueviller dans nos zones de confort, il s'agit comme le souligne le Pape François d'aller dans les périphéries pour apporter la flamme de l'Évangile du salut.

Il faut se vêtir de la compassion pour sentir l'odeur des brebis qui ont soif de la Bonne Nouvelle. Dieu est toujours là pour nous accompagner dans cette mission comme le peuple d'Israël, malgré les dangers, les incartades, le Seigneur l'a rassemblé autour de lui et l'a conduit jusqu'à la terre promise.

C'est l'expression de la tendresse de Dieu, de sa miséricorde. Oui frères et sœurs, l'Eglise comme nous le dit Saint Matthieu a mission de témoigner, par ses actes de la miséricorde de Dieu auprès des foules, comme le Seigneur l'a enseigné en parole et en exemple. Prions pour que le Seigneur suscite au cœur de nos sociétés des bergers épris d'amour et de compassion qui travaillent de façon désintéressée à la vigne du Seigneur.

Abbé Ander KETIKETI

(Paroisse Sainte Thérèse de Ngambio, vicaire)

REACTION A L'ARTICLE DE M. L'ABBE CHRISTIAN NOËL DEMBI KOELA

«L'Eglise a pour vocation fondamentale de s'investir dans l'humain»

Dans la livraison du 12 mai 2023, en page 8 de La Semaine Africaine (LSA), l'abbé Christian Dembi nous a présenté sa réflexion sur les 140 ans d'évangélisation en République du Congo.

Je suis resté sidéré par le titre de la réflexion, notamment sur le concept «immature», dont souffrirait encore notre Eglise locale. Etant prêtre (moraliste de formation) de cette Eglise (originaire de l'archidiocèse de Brazzaville) que j'aime tant malgré ses joies et ses peines à «avancer au large», je me fais donc le devoir de vous exprimer mon indignation pour l'avoir traité de «immature».

D'autant plus que pour vous (prêtre et juriste), la maturité d'une Eglise serait synonyme d'indépendance financière totale, et donc une Eglise opulente, sapant du coup son humilité de vivre également de la Charité. Avez-vous lu le rapport de la C.I.A.S.E. sur les abus sexuels en France? (pourtant Eglise mature); avez-vous consulté les conclusions hâtives de l'Eglise Allemande (Eglise riche) sur la synodalité qui pourraient créer un schisme avec Rome?

En traitant d'immature notre Eglise locale en ce 140e anniversaire de son évangélisation, auriez-vous eu le temps de lire la page 140 (heureuse coïncidence) du livre de l'abbé Armand Brice Ibombo ayant pour titre: L'Eglise catholique au Congo-Brazzaville?

1. Cherchez d'abord le Royaume et sa justice (Mt 6,33)

L'invitation de la part du Seigneur Jésus à chercher d'abord le Royaume et sa justice commence avant tout avec l'enseignement du Sermon sur la montagne (Mt 5,1-12), et ce n'est qu'en parcourant tout le chapitre 5 qu'on arrive à mieux comprendre le début du chapitre 6, pour aboutir au verset 33. D'ailleurs le verset 25 déclare

de ne pas s'inquiéter «... de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous le vêtirez». Les témoignages relatifs à la providence sont légion dans ce sens. Et quiconque pensait sombrer dans l'abandon a fait l'expérience de la véracité prophétique des paroles du divin Fils de Marie né lui-même à Bethléem dans des conditions dérisoires pour un Messie et Sauveur de l'humanité. Et parmi les douze, Pierre n'hésita pas de penser à une récompense: «... quelle sera donc notre part?» (Cf. Mt 19, 27).

Ceci nous amène donc à comprendre que l'Eglise n'a pas pour vocation fondamentale de construire de grands bâtiments (écoles, paroisses, hôpitaux...), quoique nécessaire pour sa mission, mais de s'investir plutôt et fondamentalement dans l'humain, à travers une évangélisation en profondeur, une prise de conscience devant la mauvaise répartition des richesses naturelles, un appel sans cesse à la conversion des cœurs de tout homme et de tout l'homme (Cf. Paul VI, «Populorum progressio», n°14, du 26 mars 1967) à travers son message de Salut.

2. Les pauvres vous les aurez toujours (Mc 14,7), une malédiction?

En présence des grands prêtres



Eric Béranger N'sondé

et scribes qui s'indignèrent sur ce qu'ils considéraient comme étant du gaspillage lorsqu'une femme versa du parfum de grand prix sur sa tête, Jésus reprima ses détracteurs en disant: «Laissez-la; pourquoi la tracassez-vous? c'est une bonne œuvre qu'elle a accomplie sur moi. Les pauvres, en effet, vous les aurez toujours avec vous...». En effet, il suffit de regarder autour de nous, dans nos familles, dans notre environnement pour se rendre compte non seulement de la pauvreté matérielle, mais aussi des autres formes de pauvretés (spirituelle, morale, psychologique...) inhérente à la vie de l'homme postmoderne. C'est ici qu'il convient donc de relever ce qu'à souligné l'abbé Armand Brice Ibombo en parlant des défis de la nouvelle évangélisation après celle des premiers missionnaires en ces termes: «... l'Eglise du Congo, Eglise

post centenaire, est appelée aujourd'hui à affronter les défis qui se présentent sur son chemin dans la mission de l'annonce de l'évangile. Si les missionnaires ont eu à affronter d'autres défis ou problèmes pendant la phase de la plantio ecclesiae, d'autres défis de l'Eglise congolaise actuelle sont nombreux et d'ordres différents... à titre d'exemples: le problème des sectes... l'influence de l'islam, la pression des réseaux sociaux, la question de la pauvreté, du chômage et de l'instabilité politique...» (in «L'Eglise catholique au Congo-Brazzaville. Des origines à nos jours», Paris, Harmattan, 2020, p. 140). Et comme moraliste, je parlerai également des défis sur les questions de bioéthique et de la corruption. Comme on peut le constater, l'auteur a su épinglez les nouveaux défis de son Eglise locale sans pour autant mentionner

les questions d'argent (quoique nécessaire) pour continuer de former le clergé local et accompagner aussi le gouvernement sur les questions éducatives et de santé (Cf. l'accord-cadre avec le saint Siège, signé à Brazzaville le 3 février 2017).

3. Eglise, charité et mission

Malgré une certaine «indépendance» financière que l'on peut reconnaître à l'Eglise européenne, cela ne fait pas pour autant d'elle une Eglise mature. Devant la crise des vocations en Europe, les prêtres fidei donum sont devenus une «chance» pour certains diocèses en Europe, cela est aussi une forme de charité évangélique que nous offrons à nos Eglises sœurs qui ont contribué d'une certaine manière à notre épanouissement spirituel. L'Eglise européenne n'est pas née au lendemain de la Pentecôte sur des lingots d'or, tout ce qu'elle possède n'est que l'œuvre de la charité de ses fidèles chrétiens. Et ce n'est pas pour autant non plus qu'elle va vider ses comptes pour nourrir les pauvres du monde entier, encore moins donner du travail aux chômeurs et payer la pension de nos retraités. Ce n'est pas la mission de l'Eglise. Sa mission demeure et avant tout prophétique et de «veilleur» de l'humanité. La charité comme troisième vertu théologique se vit également dans une relation de communion entre Rome et les Eglises particulières du monde entier à travers les quêtes impé- rées (Cf. Can. 1267).

Enfin, il convient de dire également que devant un abaissement des offrandes en espèces,

l'Eglise européenne dans certaines paroisses aujourd'hui vit la «culture» des paniers électroniques pour recueillir la contribution financière des présents à la messe, étant donné que surtout pendant la pandémie, les messes étaient suspendues. Ce qui serait encore un fantasme pour nos réalités africaines, à savoir, des paniers de quêtes électroniques pendant la messe. Cher abbé et confrère dans le ministère sacerdotal, en conclusion de ma réaction à votre article dont j'ai fait fi de la forme et de son contenu, je me suis intéressé juste à l'adjectif «immature» de votre titre de réflexion que j'ai jugé «insolent» envers le corpus ecclésial (évêques, prêtres, religieux, fideles laïcs...). 140 ans d'évangélisation ne signifie pas la prise de responsabilité et de mission du clergé local, cela est arrivé un peu plus tard. La maturité d'une Eglise ne dépend pas de sa forte économie, comme démontrer en ces quelques lignes. L'Eglise catholique universelle dans sa marche évangélique demeurera sainte (voule par Dieu) et pécheresse parce que gérée par des hommes pécheurs. Dans tous les cas, nous exhorte Paul VI: «Gardons la ferveur de l'esprit. Gardons la douce et réconfortante joie d'évangéliser, même lorsque c'est dans les larmes qu'il faut semer» («Evangelii nuntiandi», n° 80, du 8 décembre 1975). La gloire de Dieu, c'est l'homme vivant (Saint Iréné) et non une Eglise riche et hypocrite!

Eric Béranger N'SONDE

(Prêtre en mission pastorale en Italie)

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner



ECOBANK CONGO S.A., au capital de FCFA 10 000 000 000
RCCM CG-BZV-07 B 559, Immeuble ECOBANK situé au croisement des
avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, B.P. 2485,
Brazzaville

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO sont conviés à une Assemblée Générale Ordinaire, le **vendredi 23 juin 2023 à 15 heures**, dans la salle de réunion du Conseil d'Administration d'Ecobank Congo du 7ème Etage de son siège social sis, croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, Quartier la Plaine, Centre-Ville-Brazzaville, Arrondissement III Poto-Poto, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
2. Rapport général et rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
3. Approbation de l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2022 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Renouvellement de mandat des Administrateurs ;
7. Nomination des nouveaux Administrateurs ;
8. Cessation de fonction d'Administrateurs ;
9. Fixation des honoraires des Commissaires aux comptes ;
10. Pouvoirs.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société, 2ème étage Immeuble d'ECOBANK depuis le 5 mai 2023.

Brazzaville, le 05 juin 2023
Pour le Conseil d'Administration et P.o

H. Chelgani MOUNGUENGUI NZAHOU
Secrétariat Général

Ecobank Congo

Croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL - Quartier de la plaine, Centre-Ville / B.P. 2485, Brazzaville

Tél.: (+242) 05 200 62 62 / (+242) 06 719 01 01 - Email : ecobankcg@ecobank.com

www.ecobank.com

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL SOCIAL DE 10 000 000 000 FCFA - RCCM N°CG/BZV/07 B 559 NIU : M2007110001453148 NUMERO CNC 3014.
Numéro 5431/MEFB-CAB du 28/08/2007. Numéro 3-0011/EC/2022/CNEF

CEPE JUIN 2023

Les écoliers en fin de cycle primaire ont passé leur premier examen d'Etat

Les épreuves écrites du premier examen d'Etat, le certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), session de juin 2023, ont eu lieu jeudi 8 juin 2023 sur toute l'étendue du territoire national. Jean Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a lancé officiellement cet examen, en effectuant la ronde de quelques centres d'examen à Brazzaville. Cette visite a permis au ministre de se rendre compte du niveau de l'organisation afin de s'assurer du bon déroulement de celui-ci. La première partie de cet examen a concerné les épreuves orales tenues du 6 au 7 juin 2023.

Le ministre Jean Luc Mouthou a jaugé la température du déroulement du CEPE après avoir sillonné l'école Joseph Nkéoua à Bacongo, l'école de la poste à la Mfoa, à Poto-Poto, et l'école primaire Immaculée conception à Ouenzé. Ces centres d'examen ont reçu des candidats venus de plusieurs établissements scolaires publics et privés. Quelques candidats rencontrés se sont montrés confiants. Les statistiques du nombre des candidats cette année ont été portées à 139.759 sur l'ensemble du pays. Les différents centres d'examen ont accueilli aussi des candidats des centres de resco-

larisation et d'alphabétisation. Brazzaville a compté 130 centres d'examen, y compris l'île Mbamou et le Cabinda. Le nombre de candidats a été de 54.429. Jean Luc Mouthou a souhaité aux candidats une bonne réussite. Les admis ont également la possibilité d'intégrer les lycées d'excellence implantés dans le pays pour donner la chance surtout aux meilleurs et plus jeunes pour intégrer les écoles d'élite du pays, par voie de concours, en faisant allusion aux lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo.

A la fin de sa ronde, Jean Luc Mouthou s'est dit satisfait de l'organisation de cet examen:



Les candidats au CEPE pendant les épreuves

«Conformément aux instructions du chef de l'Etat, nous avons cette charge d'encadrer, d'éduquer et de donner des compétences à cette jeunesse scolarisée de notre pays. Après le CEPE, nous prenons également toutes les dispositions qui s'imposent de façon que nous puissions organiser dans les mêmes conditions le baccalauréat, le 20 juin prochain et le BEPC, le 4 juillet prochain». Il a ajouté: «Nous sommes à l'ère du numérique, il nous a fallu

apporter des innovations particulièrement importantes. Sur le dispositif mis en place dans le cadre de la digitalisation du système éducatif, nous avons la possibilité, en ce qui concerne le CEPE, de créer un bottin national et de maîtriser les effectifs du CEPE. Nous allons essayer d'étendre tous ces mécanismes vers le baccalauréat et vers le BEPC», a-t-il expliqué.

Philippe BANZ

SECURITE CIVILE

Une nette augmentation des interventions en 2022

La publication des activités opérationnelles réalisées par les services en 2022, a été faite, par le Commandement de la Sécurité civile, mardi 6 juin à Brazzaville. C'était au cours d'un point de presse animé par le colonel de police Serge Pépin Itoua Poto, Commandant en second, Commandant de la mobilisation et des opérations de secours. Selon le rapport, les services ont enregistré 14.408 interventions l'an dernier, un chiffre en nette augmentation par rapport à l'année écoulée.

D'après le colonel Itoua-Poto, 2022 a été une année chargée pour les services de la Sécurité civile qui se sont déployés pour réaliser leurs missions. Au total, 14.408 interventions de différents types ont été réalisées, suite à des accidents de circulation, des accidents domestiques, des incendies, des appels de secours à personne et bien d'autres. Ce bilan en nette augmentation est le reflet entre autres, de la hausse du nombre des secours lors des examens d'Etat et concours. Le rapport précise: "Les questions de secours, au cours de cette période



Le colonel de police Serge Pépin Itoua-poto

représentent près de 84,5%, du total de l'activité opérationnelle, soit 11.098 interventions par les opérations d'extinction d'incendies, avec 529 interventions. Celles-ci ont concerné des incendies en milieu urbain." S'agissant du volet routier, "les accidents de la circulation représentent 207 interventions. Concernant les opérations diverses, on compte 278 interventions, alors que l'assistance à personne s'élève à 253 interventions et 7 pour les risques technologiques". L'augmentation des interventions en 2022, a fait observer le colonel Itoua-Poto, "est dû à l'élargissement des actions de la Sécurité civile, dans sept nouvelles localités Makoua, Boundji, Djambala, Boko, Mouyondzi, Sibiti et Madingou. A titre d'illustration, en 2017 elles s'établissent à 1427 contre 7545 en 2018 ; 9974 en 2019 ; 13.891 en 2020 ; 12.299 en 2021 et 14.408 en 2022.

Autres activités menées par les services de santé: la gestion de l'antenne médicale du site des sinistrés des inondations d'Oyo, du 2 au 31 décembre, avec la prise en charge pour diverses pathologies de 340 personnes. Dans le cadre de la Mission multinationale intégrée pour la stabilisation en RCA, un médecin et deux infirmiers du Commandement de la Sécurité civile font partie de l'antenne de la 8e Unité de police constituée du Congo. La gestion 24/24 de l'antenne médicale de l'aéroport international Maya-Maya, dans le cadre du protocole d'accord de coordination et de coopération signé en 2021 entre le Commandement de la Sécurité civile, et la société aéroports du Congo. De même, la coopération avec d'autres structures permet au Commandement de la Sécurité civile de continuer d'inscrire son action dans le développement de partenariats qui, au bout de l'année 2022, a permis la signature de cinq accords avec différentes organisations et services du pays.

EUDOXISE

ECONOMIE

Promouvoir la croissance par les petites et moyennes entreprises

Une réunion du Comité local d'examen du projet (CLEP) de promotion de la croissance par les petites et moyennes entreprises et l'artisanat au Congo s'est tenue le 6 juin 2023 à Brazzaville. Les participants ont passé en revue les objectifs, les conditions de la mise en œuvre efficace du projet y compris les modalités de financement et l'approche de mobilisation des ressources ainsi que les règles et mécanismes de gestion des projets que le PNUD appuie.



Pendant la réunion

Gouvernement et le plus grand montant, soit plus de 727 millions FCFA, est à recher-

cher auprès des partenaires. Le projet poursuit un certain nombre de produits à réaliser pour obtenir les résultats escomptés. Il s'agit d'évaluer les besoins en appui au relèvement des Très petites entreprises et des artisans. «Pour que la petite et moyenne entreprise et l'artisan puissent contribuer à la croissance, il faut mettre en place une politique appropriée. Le projet prévoit de réaliser l'évaluation de la politique des PME qui date de 2010, après cette évaluation, nous

l'artisanat à la croissance, avec un effet substantiel en termes d'accroissement des capacités de création des emplois dans l'optique d'éradiquer la pauvreté au Congo et de contribuer à l'atteinte des Objectifs durables de développement (ODD). Le chargé de programme gouvernance au PNUD, Joseph Ikoubou, a souligné que le projet d'un coût estimatif de 952 millions 501 de FCFA est financé comme suit: 50 millions FCFA seront apportés par le PNUD, 175 millions FCFA par le

Cette réunion a été organisée par le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Ce projet vise à accroître de façon significative la contribution des petites et moyennes entreprises et de

SANTE

Le Congo a réceptionné huit types de vaccins destinés aux enfants

Dans le cadre du projet de renforcement du système de santé dénommé Kobikisa, le Gouvernement congolais a bénéficié d'une bagatelle de 50.000.000 de dollars américains. Cette somme d'argent a permis l'achat de huit types de vaccins destinés à immuniser les enfants de 0 à 5 ans contre plusieurs pathologies, au titre de l'année 2023. L'initiative vise à accroître l'utilisation et la qualité des services de santé maternelle, reproductive et infantile dans les zones ciblées, notamment parmi les ménages les plus vulnérables.



Pendant la remise du vaccin

tion et une mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente du projet.

le tétanos, pertussis-l'hépatite B; Haemophilus influenzae type B, le PCV (contre le pneumocoque; Fièvre jaune; etc. Après la réception de ces doses, Jean Ignace Tendelet a indiqué que la rupture des stocks de vaccins acquis par la République du Congo n'interviendrait pas avant juin 2024.

Le projet Kobikisa est structuré en trois composantes: cofinancement de l'approche Financement basé sur la performance (FBP) et la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants particulièrement parmi les ménages les plus pauvres; soutien à la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé; gestion et suivi du projet: pour assurer une ges-

Indicateurs du projet Kobikisa et directement reliés aux soins et services de santé du couple mère/enfant, les vaccins acquis grâce, entre autres, audit projet, ont aussi bénéficié du concours de l'UNICEF. Sur la base de cet accord, un mémorandum d'entente pour l'achat de ces vaccins à environ 50 millions de dollars américains a été signé le 2 mai 2023. Soit plus de 3 milliards de FCFA. En collaboration avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers: Gavi, l'alliance pour la vaccination, la Banque mondiale, etc., le Gouvernement du Congo s'est entouré des garants pour assurer une couverture vaccinale de longue durée à ses populations.

Gaule D'AMBERT

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA NOTAIRE

B.P: 4171 ; Téléphone (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17

E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com

Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage
Marché Plateaux Centre-ville

INSERTION LEGALE

SUPERSONIC

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE FRANCS CFA DEUX CENT CINQUANTE MILLIONS (250 000 000)

SIEGE SOCIAL : 101, AVENUE CHARLES DE GAULLE, CENTRE VILLE,

ARRONDISSEMENT I, EMERY PATRICE LUMUMBA, B.P : 4845

POINTE-NOIRE- REPUBLIQUE DU CONGO

AUGMENTATION DU CAPITAL

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte, établi en date à Pointe-Noire du vingt et un juin deux mille vingt-deux, par le Notaire soussigné, enregistré en date à Pointe-Noire du huit août deux mille vingt-deux sous le Folio 152/9 numéro 0720, les Associés ont entre autres résolutions de l'ordre du jour, décidé de ce qui suit:

- Augmenter le capital social à hauteur de Francs CFA Cent Cinquante Millions (150 000 000), par incorporation du solde du report à nouveau (RAN). Le Capital social est passé de Francs CFA Cent Millions (100 000 000) à Francs CFA Deux Cent Cinquante Millions (250 000 000) et la valeur minimale d'une part sociale de Francs CFA Cinq Cent Mille (500 000) à Francs CFA Un Million Deux Cent Cinquante Mille (1 250 000). Par conséquent la modification des articles 6 et 8 des statuts ;

- La mise à jour des statuts conformément aux dispositions légales de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

Accusé d'enregistrement: Au Greffe du tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-01437 du seize août deux mille vingt-deux.

Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2002-B12-00116.

Pour avis,

**Maître Angélique DINAMONA,
Notaire**

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES
ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

DELEGATION GENERALE
AUX GRANDS TRAVAUX

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS
EN PARTENARIAT MULTILATERAL

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

Brazzaville, le 05 juin 2023

COMMUNIQUE

Avis d'annulation de procédure d'Appel d'Offres National n° 005/2021/MAETGT/DGGT-CT-CEP du 13 décembre 2021

Le Coordonnateur du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé – Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville – Pointe-Noire – Brazzaville porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Appel d'Offres National n° 005/2021/MAETGT/DGGT-CT-CEP du 13 décembre 2021 relatif à la « Fourniture et

installation des équipements pour trois (03) radios communautaires à Louvakou, Mila Mila et Kibangou», publié dans LES DEPECHES DE BRAZZAVILLE n° 4144 du 14 décembre 2021 et dont l'ouverture des plis a lieu le 27 janvier 2022, est annulé.

En conséquence, les offres correspondantes reçues, bien qu'étant devenues déjà caduques, seront retournées aux différents soumissionnaires.

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO. -



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

AON N° 002-2023/MATIER/DGGT-CEP

Passation de marché à bons de commande

Emis le : 06/06/2023

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD), afin de financer le «Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé – Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville – Pointe-Noire – Brazzaville», et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'Acquisition des fournitures de bureau et des consommables informatiques». La Cellule d'Exécution des Projets en partenariat multilatéral de la Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT) sollicite des offres sous plis fermés de la part de Candidats répondant aux qualifications requises pour fournir des consommables de bureau et consommables informatiques. La procédure de la passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles. L'appel d'offres donnera lieu à la passation d'un marché à bons de commande et pour une durée de 12 mois.

2. Les Candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville, Tél : (242)281.47.13 / (242) 956.86.64 ; Télécopie : (242) 281.40.21 ; Email : ceprbaddggt@gmail.com , de 9 heures à 14 heure 30 mn. Les Dossiers d'Appel d'Offres en français peuvent être obtenus par tous les Soumissionnaires intéressés en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessus.

3. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Cellule d'Exécution

des Projets en Partenariat Multilatéral), sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville au plus tard le 04 juillet 2023, à 12h 00mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants Soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessus.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu par tout Soumissionnaire intéressé contre un paiement non remboursable de deux cent mille (200 000) F.CFA.

5. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

6. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,
Coordonnateur : **BATOUNGUIDIO**

Adresse : sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Quartier Batignolles – Brazzaville – République du Congo

Tél : (242)281.47.13 / (242) 956.86.64 ; Télécopie : (242) 868.80.35

Le Coordonnateur,
BATOUNGUIDIO. -

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble « le 5 février 1979 »
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale : 18 Brazzaville
Tél Fixe : (+242) 05 350.84.05
E-Mail: etudematissa@gmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION
DE LA SOCIETE DENOMMEE
«GIFA SECURITE»**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 FCFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 14 avril 2023 » par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, et dûment enregistré à la recette de Brazzaville à la date du 17 avril 2023, sous folio 073/8 N°1653, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: GIFA SECURITE

Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Capital: 1 000 000 FCFA, divisé en 100 parts de 10.000 FCFA Chacune, souscrites et libérées en totalité.

Siège social: à Brazzaville (République du Congo), au numéro 114 de la rue LAMOTHE, quartier Centre-ville.

Objet: La société a pour objet tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:
- Sécurité privée des personnes et des biens ;
- Gardiennage ;
- Transport de fonds.

- La société peut en outre accomplir, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières ou pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée: La durée de la société est fixée à quarante-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance: Monsieur Ewald Eric WOLFLE est nommé en qualité de gérant.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 08-05-2023.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2023-B13-00192.

Pour insertion légale

Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble « le 5 février 1979 »
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale : 18 Brazzaville
Tél Fixe : (+242) 05 350.84.05
E-Mail: etudematissa@gmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION
DE LA SOCIETE DENOMMEE
«DURELEC»**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 FCFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 19 janvier 2023 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, et dûment enregistré à la recette de Brazzaville à la date du 20 janvier 2023, sous folio 015/5 N°0090, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: DURELEC

Forme: Société A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

Capital: 1 000 000 FCFA, divisé en 100 parts de 10.000 FCFA Chacune, souscrites et libérées en totalité.

Siège social: à Brazzaville (République du Congo), au numéro 61 de la rue Albert Mampiri, quartier Batignolles, Arrondissement 4 Mougali.

Objet: La société a pour objet tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger :
- Electricité dans le BTP ;
- Installation électrique ;
- Etude et maintenance en électricité et froid ;
- Vente de matériaux électriques ;
- Centre de formation en électricité ;
- Vente et installation des panneaux solaires ;

- Commerce de détail en magasin non spécialisé.

- La société peut en outre accomplir, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières ou pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée: La durée de la société est fixée à quarante-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance: Monsieur Dhurville BOUKOULOU-GONDZI est nommé en qualité de gérant.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 30-01-2023.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2023-B13-00031.

Pour insertion légale

Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

**AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES
AON N° 003-2023/MATIER/DGGT-CEP**

Passation de marché à bons de commande

Emis le: 06/06/2023

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD), afin de financer le «Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ndendé – Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville – Pointe-Noire – Brazzaville», et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'Acquisition des pièces de rechange des véhicules».

La Cellule d'Exécution des Projets en partenariat multilatéral de la Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT) sollicite des offres sous plis fermés de la part de Candidats répondant aux qualifications requises pour fournir des pièces de rechange des véhicules. La procédure de la passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles. L'appel d'offres donnera lieu à la passation d'un marché à bons de commande et pour une durée de 12 mois.

2. Les Candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville, Tél: (242)281.47.13 / (242) 956.86.64; Télécopie: (242) 281.40.21; Email: ceprbaddggt@gmail.com, de 9heures à 14heure 30 mn. Les Dossiers d'Appel d'Offres en français peuvent être obtenus par tous les Soumissionnaires intéressés en formulant une demande écrite à l'adresse

ci-dessus.

3. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral), sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville au plus tard le 04 juillet 2023, à 12h 00mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants Soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessus.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu par tout Soumissionnaire intéressé contre un paiement non remboursable de deux cent mille (200 000) F.CFA.

5. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

6. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,

Coordonnateur: BATOUNGUIDIO

Adresse: sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage,
n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard
Denis SASSOU NGUESSO,
Quartier Batignolles – Brazzaville – République du Congo
Tél: (242)281.47.13 / (242) 956.86.64 ;
Télécopie: (242) 868.80.35

Le Coordonnateur,

BATOUNGUIDIO. -

Des sujets importants débattus autour de l'environnement

Dans le cadre de la Semaine de l'environnement, une table-ronde a été organisée à l'Institut français du Congo (IFC) sous le thème: "Une loi, une image!". Comment promouvoir la croissance par la base: des solutions locales sur le changement climatique pour un impact mondial (cas de Brazzaville et Pointe-Noire). Cette table-ronde a été couplée à une pièce de théâtre tirée du texte de Sony Labou Tansi, portant sur la question, mise en scène par Boris Mikala, mais aussi une exposition sur la transformation des déchets plastiques.

Les participants ont débattu des sujets importants autour de l'environnement. La rencontre a été organisée par l'association Human Empress et deux associations soeurs qui oeuvrent toutes dans la protection de l'environnement au Congo, en partenariat avec l'IFC, la Délégation de l'Union européenne au Congo, l'Ambassade de France, la Banque mondiale et d'autres partenaires. Louant le travail remarquable accompli par l'association Human Empress, l'ambassadeur de l'UE, Giacomo Durazzo, a promis de les accompagner: "Le combat pour la préservation de l'environnement est un engagement au quotidien qui nous concerne tous, et il représente un relais important du partenariat de l'UE, avec la République du Congo, puisqu'il s'agit de notre deuxième secteur d'intervention, première intervention en terme de priorités, avec de nombreux projets et programmes qui

concernent l'appui à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles". Divers panélistes sont intervenus: Dieudonné Antoine Ganga, ancien ministre, auteur du poème "Brazza la verte"; Erwan Morand et Freddy Bilombo, de l'équipe ENB de la Banque mondiale; Pr Josué Ndamba, linguiste et responsable de la communication de la Fondation Niosi, Arnaud Kiessé-Kibinza, juriste environnementaliste; Maguelonne Chevalier Loubelo, déléguée générale de l'ONG Pot@maï. Du choix du thème de la table-ronde, Paule Sara Nguié, coordonnatrice de l'association Human Empress a affirmé qu'ils ont été inspirés par un rapport publié par la Banque mondiale en 2022 sur la croissance, qui parlait des villes vertes, résilientes, inclusives face aux changements climatiques, et il y avait un lien étroit entre cette croissance et les questions de développement, d'environnement, d'agricultu-



Les panélistes à la fin de la table-ronde

re, d'éducation et d'énergie. Des panélistes ont reconnu qu'il y a un réel changement qui se manifeste au niveau de Brazzaville et de Pointe-Noire, autour de ces questions. Au Congo, il y a des effets palpables au niveau de l'environnement. Des exemples précis ont été donnés pour illustrer le propos, notamment la disparition des forêts et des rivières, etc. Sur la question scientifique, Morand et Bilombo ont relevé que tenant compte du plan de développement du Congo 2022-2026, il a été souligné que la question du dérèglement climatique est une menace importante, et que les impacts se font sentir à plusieurs niveaux. Tout cela nécessite une réflexion.

Par contre, Kiessé Kibinza a fait savoir qu'"Il faut faire la distinction entre les effets du changement climatique et la mauvaise gestion des villes qui n'ont pas d'assainissement adapté". Des solutions concrètes proposées, les panélistes ont fait état de la mise en place des programmes durables; de l'éducation qui doit être prioritaire; la mise en place des actions citoyennes dans des quartiers pour répondre aux problèmes ponctuels; sauvegarder les forêts; réanimer les initiatives autour des problématiques de gestion de déchets...

Alain-Patrick MASSAMBA

35^e ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DE TCHICAYA UTAM'SI

L'atelier Senghor a rendu hommage à Tchicaya Utam'si

Pour marquer le 35^e anniversaire de la disparition du grand poète et écrivain Tchicaya Utam'si (de son vrai nom Gérard-Félix Tchicaya), une cérémonie d'hommage a été organisée le vendredi 9 juin dernier à Pointe-Noire par l'atelier Senghor. Une cérémonie qui a été aussi l'occasion de remettre des distinctions aux lauréats de prix littéraires organisés pour l'occasion. La présence d'Evelyne Tchichelle, présidente du conseil départemental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire, a rehaussé l'éclat de cette cérémonie à laquelle ont été conviés des sages du Nigeria.

Tchicaya Utam'si, écrivain congolais né à Mpili, au Congo Brazzaville en 1931, est décédé en 1988 à Bazancourt, en France. Il est considéré comme l'un des grands poètes du continent africain. Le grand poète congolais avait atteint la gloire grâce à son style et à sa capacité de manier les mots. En 1955, paraît son premier recueil, «Le Mauvais sang», aux éditions Caractères à Paris. Ce recueil a été salué par Léopold Sédar Senghor. L'atelier Senghor a rendu hommage à ce grand homme littéraire à Pointe-Noire. Certaines œuvres du poète ont été lues; l'ensemble des partici-

pants a été subjugué en écoutant cet héritage que Tchicaya Utam'si a laissé pour le bonheur de tous les Africains, en particulier les Congolais. Les textes poétiques ont été lus par des comédiens. Huppert Malanda, président de l'atelier Senghor, délégué de la Société des poètes français en République du Congo, a remercié l'ensemble des hommes et femmes de la culture pour avoir répondu à cet appel. Il a remercié également la mairie de Pointe-Noire pour son soutien afin que cette journée d'hommage se tienne. Pour rendre la journée d'hommage plus éclatante, trois caté-



L'ancien écrivain entouré de la présidente du Conseil municipal et maire de Pointe-Noire, du président et du secrétaire général de l'atelier Senghor

gories de prix ont été décernées à des lauréats. Il s'agit de prix littéraire des espoirs; prix coup de cœur du jury; prix littéraire et culturels Tchicaya Utam'si. Le prix littéraire et culturel a été remis à Tchichelle Tchivela, doyen des écrivains encore en vie. Et le prix pour la promotion de la mémoire de Tchicaya Utam'si a été décerné à Frédéric Pambou, et celui pour le dynamisme poétique au poète Hugues Eta. Pour témoigner sa reconnais-

sance au grand poète, Tchichelle Tchivela a exprimé sa reconnaissance: «Je remercie les organisateurs pour cette initiative et pour avoir pensé honorer la mémoire du grand écrivain de réputation mondiale que fut Tchicaya Utam'si. J'exhorte l'atelier Senghor à faire en sorte qu'il en soit toujours ainsi afin qu'on n'oublie pas ce grand écrivain».

Madocie Déogratias MONGO

PUBLICATION DU LIVRE:

«Un regard sur l'environnement au Congo» par Roch Régis BIKOUA aux Éditions Congo-Brazzaville Information et Hachette Distribution

Publié à Paris aux Éditions Congo-Brazzaville Information et distribué par le groupe Hachette France, le nouveau livre «Un regard sur l'environnement au Congo» de Roch Régis BIKOUA vient de voir le jour à Brazzaville, la capitale de la République du Congo. La cérémonie de présentation et de dédicace du livre se déroulera dans les prochaines semaines, a indiqué Lassy MBOUITY, Directeur général des Éditions CBI qui a également précisé que «tout le monde pouvait déjà acheter le livre papier ou numérique sur internet car il coûte seulement 10 000 F CFA, et compte 324 pages divisées en deux (2) chapitres».

Toujours intéressé par la protection de l'environnement depuis des années,

l'écrivain et activiste congolais Roch Régis BIKOUA a fait des recherches et organisé des



La couverture du livre

La 4^e édition du concours du chant choral aura lieu à Brazzaville

Véritable plateau d'émergence, la 4^e édition du concours du chant choral (l'édition "Le Congo a du chœur") est prévue à Brazzaville du 18 au 22 juillet. C'est ce qui ressort de la conférence de presse co-animée par Ghislain Pambou, président de la Fédération des chorales du Congo-Brazzaville (FCCB) et son vice-président, Ulrich Binana Louya vendredi 9 juin, à l'Institut français du Congo à Brazzaville. Avec comme invité Bienvenu Selifack Sonna, vice-président de la chorale La Colombe de Brazzaville, vainqueur de l'édition passée qui a parlé de leur expérience depuis leur sacre.



De g. à d.: Bienvenu Selifack Sonna, Ghislain Pambou et Ulrich Binana Louya

La 4^e édition sera marquée par une nouveauté: les chorales participantes devront composer, adapter une musique existante sur le rythme traditionnel pour exprimer et exalter la diversité culturelle des départements du Congo. Le comité d'organisation entend faire valoir deux départements: la Sangha et la Bouenza. En demi-finales, c'est la promotion de ces régions qui sera faite. Les chorales seront poussées à la recherche, à la valorisation des cultures congolaises.

Cette année, 19 chorales réparties en poules sont retenues: Notre Dame de Lourdes (Sibiti); Sainte Cécile de Moussosso (Brazzaville); Flamme de l'Esprit; Sainte Philomène (Ponte-Noire); Les Aînés de Météo (Brazzaville); Le Choeur Les disciples de Jésus; Le Divin; Yenge de la paroisse de Mfilou-Ngamaba (Brazzaville); Choeur des Anges; La Semence (Ouessou); Sainte Cécile de Massengo (Brazzaville); La Voix du salut; Chozeba; Choeur Universal singer; Abbé Wambat; Kembo; Cardinal Emile Biayenda de Madibou (Brazzaville); La Résurrection du Seigneur; Choeur Bolingo. Les prix prévus: 500.000F pour le 1^{er}; 300.000 pour le 2^e et 200.000 pour le 3^e. Les 4^e et 5^e seront aussi encouragées. Ghislain Pambou a remercié ceux qui les soutiennent, notamment l'IFC et la Soeur Marie-Brigitte Yengo. Il a lancé un appel aux personnes de bonne volonté et aux sponsors pour soutenir ce concours supporté à 80% par les organisateurs.

Créée il y a deux ans, la FCCB a pour objectifs de faire découvrir la richesse et la diversité de l'art choral au Congo à travers les différentes chorales; d'approfondir l'art choral et l'amour de chanter en amateur passionné; chercher à faire valoir les talents des choristes; valoriser la musique chorale...

A.-P. MASSAMBA

voyages à travers la République du Congo. C'est surtout le résultat de son humilité, et de sa petite expérience acquise après avoir milité pendant quelques années et fondé l'ONG Espoir pour l'Avenir Climatique qui lutte pour la protection de l'environnement partout dans le monde.

«Depuis quelques années, je constate un réel manque de volonté de la part des populations, à promouvoir la protection de notre environnement car j'ai passé toute ma vie à chercher des conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants et les activités humaines», a déclaré Roch Régis BIKOUA. D'abord, ce livre dresse un état des lieux de la situation actuelle de l'environnement en République du Congo. Ensuite, dans la deuxième partie, l'auteur invite chacun à une prise de conscience collective, dans le but de promouvoir les objectifs de développement durable (ODD) qui ont été définis en 2015 par les Nations unies, en particulier, la protection de l'environnement. La première chose qu'il faut retenir de cet ouvrage est clai-

rement la volonté de consolider la dynamique nationale et internationale autour d'un sujet majeur d'actualité, à savoir: le changement climatique, l'une des menaces qui pèsent actuellement sur l'humanité toute entière, et qui trouve son essence dans la multiplication des activités humaines génératrices des Gaz à Effet de Serre, notamment le gaz carbonique. Dans ce sens, le Congo et le reste de l'Afrique représentent les zones les plus vulnérables même si notre responsabilité sur les causes du changement climatique ne sont pas avérées. Roch Régis Bikoua, né le 20 Octobre 1979 à Lékana, est un activiste politique congolais. Diplômé de l'Institut Européen d'Électronique et d'Informatique de Casablanca au Maroc, il est Président de l'Association Espoir pour l'Avenir Climatique (AEAC). Monsieur Bikoua est surtout connu pour avoir été candidat malheureux aux dernières élections législatives et locales de 2022 à Ouenza. En tant que leader de la jeunesse, il a formé plusieurs jeunes qui ont bénéficié de son soutien pour devenir des soldats de l'environnement au Congo.

ANNONCES

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER
EN CHEF

INSERTION LEGALE

DE L'ANNULATION DE LA CONVENTION DE CESSION DES PARTS SOCIALES INTERVENUES ENTRE LES SOCIETES VOLARE GROUP LTD ET PRODIGI ENTREPRISES.

Le Tribunal de Commerce a rendu en date du 14 mars 2023, à la requête de la société VOLARE GROUP LTD, aux fins de nullité d'une convention de cession de parts sociales, le jugement n°026 dont le dispositif est ainsi libellé :

PAR CES MOTIFS :

Statuant publiquement, par décision réputée contradictoire, en matière commerciale et en premier ressort :

Déclare nulle la convention de cession des parts sociales intervenues entre la société susvisée et la société PRODIGI ENTREPRISES ;
Déboute la société VOLARE GROUP LTD de sa demande en indemnisation ;
Ordonne au greffier en chef de procéder à la modification des mentions du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier relatives aux parts sociales ;
Ordonne l'exécution provisoire de la présente décision ;
Condamne PRODIGI ENTREPRISES GROUP LTD aux dépens ;
En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'insertion de la mention modificative au RCCM de ladite société en date du 18 avril 2023, sous le n° CG-BZV-01-2023-M-06621.

**Pour insertion légale,
Pour le Greffier en Chef, Chef de Greffe,**

Par Interim,
Le Greffier en Chef
Maître Gédéon Perphyte ENDZENA OKALI
Greffier Principal

Etude de Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA
Notaire à Pointe-Noire

Bd du Général Charles de Gaulle, 1er étage de l'immeuble sis derrière le Garage, avant la pharmacie LAJAG, Centre-ville
B.P.: 4322; Tél. 06 838 02 72/05 361 57 08
République du Congo

INSERTION LEGALE

«PERFO GROUP CONGO», en sigle «P.G.C.» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Cinq Millions (5 000 000)
Siège social: Avenue du Camp IGET, Mpita.
RCCM: CG-PNR-01-2023-B12-00075
Pointe-Noire - République du Congo

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 04 avril 2023, enregistré à Pointe-Noire, le 20 avril 2023, sous folio 077/14, n° 2981, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Ventes équipements et services pétroliers ;
- Ventes accessoires tuyauteries et boulonneries ;
- Ventes équipements électriques ;
- Ventes équipements forage et complétion ;
- Mise à disposition du Personnel.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: «PERFO GROUP CONGO», en sigle «P.G.C.» SARL.

SIEGE SOCIAL: Avenue du Camp IGET, Mpita.

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.

GERANCE: Monsieur Dieu Fils MOUANZA NSOKI est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée de quatre (4) ans.

RCCM: CG-PNR-01-2023-B12-00075.

FORMALITE LEGALE: Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 27 Avril 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2023-B-00470.

Fait à Pointe-Noire, le 12 Juin 2023.

**Pour avis,
Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA,
Notaire.**

MINISTRE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOULOLOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

N°07/2023/MEF/DGID/DEFFD/DIIDPNK/BCHPF-PNR-Centre

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	30.446 du 14/11/2022	Plle(s) 11 et 13 Bloc 85 Section M² Superficie 1000,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	Mr. BIPOPO Justin
2	30.595 du 10/02/2023	Plle(s) 05 Bloc 43 Section M² Superficie 622,50 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	Mr. ATIPO ETOU Landry Délice
3	30.573 du 30/01/2023	Plle(s) 10 Bloc 67 Section BN Superficie 428,74 m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	Mr. BATANTOU MIAYOKILA Yann Rodrigue et Enfants
4	30.356 du 12/09/2022	Plle(s) 01 Bloc 26 ex 296 Section BS Superficie 200,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	Mr. EYORAYO KONDZI Destin Tagore
5	30.395 du 10/10/2022	Plle(s) 01 Bloc 50 Section BN-bis Superficie 412,02 m²	MAYINGA	Arr 06	Mme. BASSILOUA Gisèle
6	30.543 du 17/01/2023	Plle(s) 11 Bloc 121 Section BN-A Superficie 298,76 m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	Mr. BONGO Eugène Magloire
7	25.374 du 13/08/2015	Plle(s) / Bloc / Section / Superficie 738,73 m²	FOUTA	TCHIAMBANZASSI	Mme. IBOUMBI MAKOUNDI Véronique
8	25.345 du 10/08/2015	Plle(s) 03 et 04 Bloc 216 Section BM Superficie 866,06 m²	NGOYO	Arr 06	Mme. BIABOUNA MBONGO Orphée Fatchell
9	30.535 du 12/01/2023	Plle(s) 03 Bloc 44 Section A Superficie 500,00 m²	NKOTCHI-FOUTA (File Tchifoussou)	TCHIAMBANZASSI	Mlle. BAYOUNDOULA Gloire Marty
10	30.536 du 12/01/2023	Plle(s) 01 Bloc 69 Section A Superficie 237,50 m²	NKOTCHI-FOUTA (File Tchifoussou)	TCHIAMBANZASSI	Mme. NTOUKOULO KIBANGOU Aline Florence
11	29.594 du 02/03/2021	Plle(s) domaine Bloc / Section / Superficie 1500,00 m²	Pointe-Indienne (File Loungou-Lou-Loubou)	LOANGO	Mr. DABLO ASSIMANGA Berdy Steph
12	30.602 du 16/02/2023	Plle(s) 06 et 07 Bloc 126 Section A-Suite Superficie 1000,00 m²	NKOTCHI-FOUTA (File Tchifoussou)	TCHIAMBANZASSI	Mr. OKOLUE Justus Okechukwu
13	29.067 du 24/06/2020	Plle(s) / Bloc / Section / Superficie 40000,78 m²	NZASSI	TCHIAMBANZASSI	SCI LES SABLES DE SEKA
14	30.460 du 21/11/2022	Plle(s) 10 Bloc 18 Section BXA Superficie 500,00 m²	Côte-Matève (File Tchilindou)	Arr 06	Mr. BELO MVILA Serge Bonaventure
15	11.101 du 11/08/2005	Plle(s) / Bloc / Terrain rural Superficie 2496,00 m²	DJENO	Arr 06	Mr. YIMA André
16	18.667 du 06/04/2010	Plle(s) / Bloc / Section / Superficie 770,00 m²	Djéno (File Tchiniambi tchi djeno)	Arr 06	Mr. YIMA SOUNGA Adland Dorian
17	30.441 du 10/11/2022	Plle(s) 01 Bloc 51 Section NH3 Superficie 400,00 m²	FOUTA (File Mboma Fouta)	Arr 06	Mme. MALONGA KOUKONKELA Lysiane Wany
18	30.437 du 09/11/2022	Plle(s) 01bis et 02bis Bloc 106 Section BY 3ème T Superficie 1000,00 m²	Côte-Matève	Arr 06	Mme. MALONGA KOUKONKELA Lysiane Wany
19	30.569 du 26/01/2023	Plle(s) 07 et 08 Bloc 34Ter Section ABZ1 Superficie 1000,00 m²	Pointe-Indienne (File Tchiminina)	LOANGO	MAVOUNGOU Mariselle Nancy Grasse, MAVOUNGOU Ursula Doris Régina
20	30.563 du 26/01/2023	Plle(s) / Bloc / Terrain rural Superficie 3065,12 m²	Pointe-Indienne (File Tchiminina)	LOANGO	MAVOUNGOU Nina Claire Sandrine, MAVOUNGOU Norah Valette Sylvérine
21	30.567 du 26/01/2023	Plle(s) / Bloc / Terrain rural Superficie 2438,91 m²	Pointe-Indienne (File Tchiminina)	LOANGO	MAVOUNGOU Mariselle Nancy Grasse, MAVOUNGOU Ursula Doris Régina
22	30.568 du 26/01/2023	Plle(s) / Bloc / Terrain rural Superficie 2551,40 m²	Pointe-Indienne (File Tchiminina)	LOANGO	MAVOUNGOU Nina Claire Sandrine, MAVOUNGOU Norah Valette Sylvérine
23	30.580 du 31/01/2023	Plle(s) / Bloc / Terrain rural Superficie 1246,49 m²	Pointe-Indienne	LOANGO	MAVOUNGOU Mariselle Nancy Grasse, MAVOUNGOU Ursula Doris Régina
24	30.496 du 07/12/2022	Plle(s) 04 Bloc 289 ex 20ter Section BN Superficie 557,00 m²	NGOYO (File Mboma Tchinkassi Tchimbambouka)	Arr 06	MAVOUNGOU Nina Claire Sandrine, MAVOUNGOU Norah Valette Sylvérine
25	30.256 du 14/07/2022	Plle(s) 06 Bloc 415 Section BL3 Superficie 500,00 m²	NANGA (Famille Tchiyobo)	Arr 06	Mr. MAVOUNGOU Jean Baptiste
26	25.725 du 06/01/2016	Plle(s) 11 Bloc 273 Section BN Superficie 482,50 m²	MAYINGA (File Mboma Tchimbambouka)	Arr 06	Mr. LOEMBA Fred Michael
27	30.672 du 28/03/2023	Plle(s) 02 Bloc 29 qter Section: BP Superficie 249,32 m²	MPITA	Arr 01	Mr. MPEKO Jean Claude
28	30.591 du 07/02/2022	Plle(s) 10 Bloc 292 Section BM Superficie 500,00 m²	NGOYO (Famille Tchitouta)	Arr 06	Mr. OLINGOU ELEA Paulin Edgard Fred
29	30.532 du 11/10/2023	Plle(s) 05 bis Bloc 04 Section BI Superficie 204,00 m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	Enfants: MANTSOUNGA P. -Hosan, MANTSOUNGA P. Siloam, et MANTSOUNGA P.I.
30	30.591 du 07/02/2022	Plle(s) 19 Bloc 144 Section BL Superficie 400,00 m²	NGOYO (Famille MBELO)	Arr 06	Mr. BAKOUETE Guillaume
31	12.173 du 09/06/2006	Plle(s) 04 Bloc 115 Section BM Superficie 400,00 m²	NGOYO	Arr 03	Mr. PINDOU Jacques
32	30.570 du 26/01/2023	Plle(s) 28 bis Bloc / Section F Superficie 2335,76 m²	Centre-Ville	Arr 01	Mr. BAKOUETE Guillaume
33	30.729 du 05/05/2023	Plle(s) 04 bis Bloc 17 Section BP Superficie 200,84 m²	Mpita	Arr 01	Enfants: IKAMBA APENDI MOYA Bérénice D., IKAMBA ELIRA EKOUNGOU G. O. J. Mr. OBAAPOUNOU Gabriel Mr. LE-GARFF Erwan Gaël

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 06 juin 2023
Le chef de Bureau
Monsieur Yvon Faustin Magloire OKENBA
Inspecteur des Impôts
Chef de Bureau



NewCo Mining
SA Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Capital social: 10.000.000 F. CFA
 RCCM: CG/PNR/08 B 533
 NIU: M2017110000048130
 Avenue de l'Emeraude — Concession
 Ex-Ocer
 B.P.: 1189, Pointe-Noire, République du Congo
 Tél.: + 242 05 375 5490 & + 242 06 950 2012

Messieurs les Actionnaires de la société NewCo Mining SA,
 Le 30 mai 2023
Objet: Convocation à la réunion de l'Assemblée Générale
 Extraordinaire du 19 juin 2023

Cher Monsieur,

Conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur, nous avons le plaisir de vous informer qu'en votre qualité d'Actionnaire de la société NewCo Mining SA, vous êtes convoqué à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de ladite société, qui se tiendra le 19 juin 2023, à Paris, à 10h00 heures, sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport du Conseil d'Administration sur la réduction du capital et les modalités de celle-ci;
- Réduction du capital social par imputation des pertes cumulées ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Mise à jour des statuts ;
- Discussion sur l'état d'avancement du projet et du permis d'exploitation ;
- Discussion sur les modalités de participation de NCMM dans la nouvelle société SEPK ; -Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité.

La visioconférence sera organisée depuis les bureaux au siège social de la société à Pointe-Noire.

Comptant sur votre participation, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président du Conseil d'administration

Monsieur Stéphane A. RIGNY

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET Maître
 Tél : 05 520.40.97/06 969.10.49 etudenotairemouellet@gmail.com

INSERTION LEGALE

Aux termes des résolutions du procès-verbal de l'assemblée générale de l'associé unique portant sur la nomination du gérant, reçu en la forme authentique par le Notaire soussigné en date du 20 septembre 2022 à Pointe-Noire enregistré aux domaines et timbres le 20 septembre 2022 sous le FO I 76/15 N07650.

Il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;
Dénomination : FRESH CONGO SARLU

Capital social: Le capital social fixé à 1.000.000 F CFA divisé en 100 parts de 10.000 francs CFA chacune ,

Siège social: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, quartier Maténdé, ()8 rue, Bruno TCHICAYA.

Objet social: Importation, vente des produits alimentaire et agricole, Importation et vente des

produits congelés, Importation et des produits cosmétiques, Transport, Importation et vente voitures d'occasion, Et généralement, toutes opérations financières, commerciales industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous les objets similaires ou connexes.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier.

Gérance: la société est gérée et administrée par Monsieur NOUMEBI Baurice.

Dépôt légal: En conséquence, mention en a été portée au registre de commerce et du crédit mobilier, le 10 octobre 2022 sous le NORCCM CG-PNR-01-2022-B 13-00133.

NIU: M22000000215203R.

Pour insertion

Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET Notaire

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE
N°08/2023/MEF/DGID/DEFFD/DIIDPNK/BCHPF-PNR-Centre

Suivant réquisitions reçues par le Chef de bureau de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES	LIEU / QUARTIERS	Arr / DPT	REQUERANTS
1	30.210 du 02/06/2022	Plle(s) 08 Bloc 132 Section BT Superficie 500,00 m²	TCHIMBAMBA (Aviation)	Arr 01	Mme. BONGUI née BOSSOTA Sophia Diane
2	27.696 du 26/03/2018	Plle(s) 01 et 02 Bloc 56 Section BM Superficie 1000,00 m²	NGOYO (Famille Matolo)	Arr 06	Mme. GOCKABA Loraine Megui
3	30.596 du 14/02/2023	Plle(s) 03 Bloc 65 Section N Superficie 500,00 m²	MPAKA 120	Arr 06	Mr. OKYEMOU Bernard
4	30.583 du 02/02/2023	Plle(s) 01 à 10 Bloc 15 Section / Superficie 4000,00 m²	Wollo (File Tchiniambi-Nkassi)	LOANGO	Mr. BOH DIARRA Josué
5	30.410 du 19/10/2022	Plle(s) 14 Bloc 207 Section BL Superficie 465,00 m²	NGOYO (Famille Mbelo)	Arr 06	Mr. BAMENGUINA Claude De Grâce Le Fevre deux
6	17.089 du 27/01/2009	Plle(s) 05 Bloc 82 Section BM2 Superficie 500,00 m²	NGOYO (Famille Tchinvassa)	Arr 06	Mr. GNALY Adam de Paul
7	26.830 du 24/03/2017	Plle(s) 01 Bloc 69 Section BM Superficie 625,00 m²	NGOYO (Famille Tchinvassa)	Arr 06	Mr. TCHICAYA Joseph
8	30.559 du 26/01/2023	Plle(s) 09 Bloc 143 Section BM5 Superficie 750,00 m²	NGOYO PLAGE (File Tchinvassa)	Arr 06	Mlle. MOUNGONDO NTSIMBA Dorine Rama
9	30.499 du 09/12/2022	Plle(s) 01 Bloc 186 Section CG Superficie 400,00 m²	KOUFOLI (File KONDI TCHITALI)	Arr 01	Mr. MANSOUELE Salomon
10	30.426 du 02/11/2022	Plle(s) 01 bis Bloc 266 ex 71 Section BS Superficie 243,73 m²	TCHIMBAMBA marché (File Mandou)	Arr 01	KIENDOLO Praise El Elyon, KIENDOLO Christel Salem, KIENDOLO Christy Joyce
11	30.475 du 25/11/2022	Plle(s) 04 Bloc 139 Section L Superficie 335,63 m²	LA BASE	Arr 01	Mr. LOUBASSOU OUMBA Roland
12	30.072 du 10/03/2022	Plle(s) 10 Bloc 03 Section G Superficie 600,00 m²	CENTRE VILLE	Arr 01	Mr. MOUKOUAMA Georges
13	29.498 du 14/12/2020	Plle(s) 06 Bloc 90 Section BM Superficie 500,00 m²	NGOYO (File Matolo)	Arr 06	Mme. KOSSO Shaka Niari
14	7.920 du 17/07/2009	Plle(s) 16 Bloc 61 Section R Superficie 75,00 m²	GRAND MARCHE	Arr 01	Mr. BIKIRI FASSASSI ABOU
15	30.584 du 02/02/2023	Plle(s) 01, 2, 3, 4 et 5 Bloc 320 Section / Superficie 2500,00 m²	YABOU (File Mbondo Mbinga)	LOANGO	Mr. BOH DIARRA Josué
16	30.400 du 12/10/2022	Plle(s) 09 Bloc 19 Section BT Superficie 437,50 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	Mme. JACQUOT Ines Lucia et Mr. JACQUOT Georges Claude
17	30.447 du 15/11/2022	Plle(s) 929 Bloc / Section M Superficie 657,00 m²	AEROPORT	Arr 01	Mr. BOUNGOU Devoué Joncel
18	30.489 du 02/12/2022	Plle(s) 960 Bloc / Section M Superficie 250,00 m²	AEROPORT	Arr 01	IBARA LEKAKA Fabrice Hermann et INDOULOU KWEVAT Jenny Farelle
19	29.613 du 15/03/2021	Plle(s) 05 Bloc 121 Section BM Superficie 489,87 m²	NGOYO central (File Tchinvassa)	Arr 06	SOUMAH-NGUENONI Threy Luca P, SOUMA-NGUENONI Jérémie , Luca Karim, SOUMA-NGUENONI Khalil Luca Dann
20	30.331 du 30/08/2022	Plle(s) 33 qter Bloc / Section H Superficie 606,49 m²	CENTRE VILLE	Arr 01	Mme. IKOUNA Louise
21	29.995 du 26/01/2022	Plle(s) 03 et 04 Bloc 208 bis Section BL Superficie 790,16 m²	Côte-Matève (File Mbelo)	Arr 06	Mr. M'VOUKANI Ghislain Francis Edgard
22	30.390 du 07/10/2022	Plle(s) 09, 10 et 11 bis Bloc 26 Section BX Superficie 1200,00 m²	Côte-Matève	Arr 06	Mme. MENDES TALAMAKU Aurelia
23	30.565 du 26/01/2023	Plle(s) / Bloc / Terrain Rural Superficie 797,54 m²	Pointe-Noire (Famille Tchiminina)	LOANGO	MAVOUNGOU Mariselle Nancy G, MAVOUNGOU Ursula Doris R, MAVOUNGOU Nina Claire Sandrine, MAVOUNGOU Norah Valette S
24	30.384 du 03/10/2022	Plle(s) 05 Bloc 123 Section BXA Superficie 500,00 m²	Côte-Matève	Arr 06	Mme. ANDELY née AKANATI Brigitte Yolande
25	30.394 du 10/10/2022	Plle(s) 10 Bloc 140 bis Section L Superficie 371,49 m²	La Base	Arr 01	KINIOUMBA MABIALA; NDOULOU Victorine épouse KINIOUMBA MABIALA, KINIOUMBA KAYA P. KINIOUMBA Tsoni Inès J. KINIOUMBA DIBOUJY Karl. KINIOUMBA Nitu B
26	29.088 du 29/06/2020	Plle(s) 08 Bloc 73 Section BM1ère Tr Superficie 378,00 m²	Côte-Matève (File Tchinvassa)	Arr 06	Mr. MOTOPENZA Hermann junior
27	30.501 du 12/12/2022	Plle(s) 07 Bloc 202 Section BM Superficie 504,00 m²	NGOYO CMA (File Tchinvassa)	Arr 06	Mr. NTSIBA NGOULOUBI Melly Florent Bari-Bou
28	30.450 du 16/11/2022	Plle(s) 02 Bloc 84 Section BM Superficie 462,34 m²	NGOYO (File Grand Ngoyo)	Arr 06	Mr. MABIKA-NSIMBA Laurel D'assise
29	30.581 du 01/02/2023	Plle(s) 04 Bloc 220 Section BM Superficie 570,64 m²	NGOYO	Arr 06	SAMBA LOUMBOU Ulrich Donald
30	30.036 du 18/02/2022	Plle(s) 05 Bloc 14 Section BM Superficie 500,00 m²	NGOYO (File Grand Ngoyo)	Arr 06	Mr. MIANTAMA Bonaventure Therrel
31	30.714 du 24/04/2023	Plle(s) 244 ter Bloc / Section M Superficie 186,33 m²	SOCOPRISE	Arr 01	LE-GARFF Solen Sev
32	30.601 du 16/02/2023	Plle(s) 10 Bloc 43 Section BY2ème Tr Superficie 500,00 m²	Côte-Matève	Arr 01	Mme. MAGNANGA BOUSSOUNGOU Esthée Naïa
33	30.628 du 02/03/2023	Plle(s) 12 Bloc 229 Section N Superficie 304,80 m²	NGOYO (Famille Tchitouta)	Arr 06	Mr. KINTOMBO Dayi Allaire Branham

Au-déla d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevables. (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 06 juin 2023

Yvon Faustin OKEMBA, Inspecteur des impôts chef de bureau



ELIMINATOIRES CAN-COTE D'IVOIRE 2023

Des raisons de s'inquiéter avant Congo-Mali !

Comment l'équipe nationale de football du Congo va-t-elle aborder la dernière ligne droite des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations? Sur la toile, la question taraude les esprits. Ces derniers jours, le climat au sein des Diables-Rouges semble être affecté par un grand malaise. Tout le monde sait qu'après leur victoire (qui les a replacés à la deuxième place de leur groupe) en déplacement à Dar-es-Salam face au Soudan du Sud lors de la quatrième journée, ils ont exhalé leur mauvaise humeur suite à la décision unilatérale du ministre des Sports de supprimer la prime de présence qui leur est allouée depuis 2013, à l'époque où la gestion de l'équipe nationale avait été confiée à une société dirigée par le Français Gérard Bourgoïn, ancien président de l'AJ Auxerre. D'abord en adressant au patron du sport une lettre de protestation. Ensuite en menaçant de



Les Diables-Rouges en séance d'entraînement au Centre technique d'Ignié

ne plus porter le maillot national tant que leurs primes de présence antérieures impayées et divers autres arriérés ne seront pas versés. Apparemment, ces deux actes n'ont pas interpellé les décideurs.

A quelques jours du match Congo-Mali, ce dimanche 18 juin 2023 au Stade Massamba-Débat, match crucial pour l'avenir des Diables-Rouges (une victoire est obligatoire

pour avoir leur destin en main avant le dernier match contre la Gambie, leur concurrent direct pour le deuxième ticket), huit joueurs de la diaspora, parmi lesquels Gaius Makouta, Fred Dembi, Gabriel Charpentier, Morgan Poaty (quatre pions essentiels de l'effectif de Paul Put) ont annoncé leur forfait. Malgré la promesse d'un règlement de la situation sur place à Brazzaville pour ceux qui ont

décidé d'honorer leur sélection. Du coup, ce comportement inquiète. Les joueurs présents au regroupement ayant débuté avec un jour de retard vendredi 8 juin dernier, et tout le staff technique sont-ils bien concentrés sur l'objectif à atteindre? Pourquoi les dirigeants ont-ils tardé à réagir à la demande des joueurs, vu qu'avant de s'engager dans une bataille, les choses doivent être bien ficelées?

Il ne faut pas faire l'autruche, le climat observé actuellement pourrait avoir de lourdes conséquences sur le rendement des joueurs. Et dire que de nombreux Congolais espèrent voir leur équipe nationale renouer avec la phase finale d'une CAN! Si le Congo le veut, il doit dégager les écueils qu'il s'est lui-même mis en travers du chemin. Au plus vite, il faut parer à cela; les remèdes sont connus.

Jean ZENGABIO

FOOTBALL/LIGUE 1

Coup de tonnerre: Patronage relégué!

Après presque huit mois, le championnat national d'élite Ligue 1 a été officiellement clôturé dimanche 11 juin 2023 au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, par une cérémonie présidée par le directeur général des Sports. Du bilan dressé par la LINAFOOT (Ligue nationale de football), on retiendra la relégation de Patronage Sainte-Anne en division inférieure. Une première pour le club créé par le Père Bureth en août 1956!

Le champion était connu depuis longtemps. Tout comme son dauphin. Force est de reconnaître que l'AS Otohô, qui représentera le pays à la prochaine Ligue des champions, a bien mérité son sixième titre d'affilée. Le classement définitif publié par la LINAFOOT est là pour le confirmer. Entre lui et son dauphin, Diables-Noirs, qui repartira en Coupe de la Confédération, le fossé est large et profond: neuf points de différence!

C'est donc un champion incontesté et incontestable que s'est encore donné le football congolais.

Par contre Patronage Sainte-Anne jouera en Ligue 2 la saison prochaine, tandis que l'AS Cheminots passera par les barrages pour espérer le maintien en cas de victoire contre le deuxième de la Ligue 2.

Bref, cette saison, l'AS Otohô a aussi été l'équipe la plus fair-play. L'entraîneur de l'année sort aussi de ses rangs, en l'occurrence le Français Julien Mette. Mais la palme de meilleur buteur a échappé à ses attaquants. Elle est revenue plutôt à Rox Oyou de l'AS BNG, auteur de 12 buts.



Patronage Sainte-Anne pleure, l'As Otohô (ci-dessus) fête son 6e sacre

Dans un autre registre, le sifflet d'or a échu à l'arbitre Messie Nkounkou qui a éclipsé ses collègues pour la troisième fois d'affilée. Coté arbitres assistants, c'est le Ponténégrin Daniel Moutsassi qui a remporté la palme.

La LINAFOOT a primé aussi les équipes championnes dames des deux dernières saisons : AC Colombe pour la saison 2020-2021 et AS EPA Ngamba pour la saison 2021-2022.

Le sponsor du championnat de Ligue 1 a offert 25 millions de francs CFA à l'AS Otohô, contre 10 millions de francs CFA à son dauphin, Diables-Noirs. Un chèque de 1 million de francs CFA a été remis au meilleur buteur et au

meilleur entraîneur.

Des statistiques, parlons-en encore : 182 rencontres ont été disputées, 342 buts marqués (soit une moyenne de 2 buts par match), 567 cartons jaunes et 23 cartons rouges ont été distribués. L'équipe qui a subi le plus de sanctions est JST : 49 cartons jaunes et 2 cartons rouges.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Résultats des derniers matchs : Patronage Sainte-Anne-AS Cheminots (1-2), AS JUK-AC Léopards (0-1), AS BNG-FC Kondzo (2-4), Inter Club-V.Club-Mokanda (1-0), FC Nathaly's-JST (1-0), Diables-Noirs-Etoile du Congo (1-1), CARA-AS Otohô (0-3). Classement définitif. 1. AS Otohô (61 points). 2. Diables-Noirs (52 points). 3. Etoile du Congo (45 points). 4. Inter Club (42 points).

REPERES

*Manchester United d'Angleterre a remporté, samedi 10 juin, la finale de la Ligue des champions en triomphant de l'Inter Milan (1-0). Les Citizens soulèvent la Coupe aux grandes oreilles pour la première fois de leur longue histoire.

*Les Egyptiens d'Al Ahly ont pris leur revanche sur les Marocains du Wydad Casablanca, tenant du titre, en remportant leur onzième Ligue des champions africaine à l'issue de la finale retour (1-1), dimanche 12 juin au Stade Mohammed V, une semaine après leur succès (2-1) au Caire.

*Les résultats ci-après ont été enregistrés pour le compte de la 9e journée des championnats départementaux de basket-ball de Brazzaville :

Seniors hommes: AVR-ECB (74-31), Inter Club-Diables-Noirs BB (51-44), AS Otohô-RCO (57-47), RBC-Anges Noirs II (56-60), Liber Basket-BCM (67-74), CARA-Etoile du Congo (48-57).

Seniors dames: Brazza basket-Inter Club I (45-48), Inter Club II-AVR (20-00), Diables-Noirs BB-Anges Noirs BC (25-71)

TENNIS

El Mouttaki et Sam Park s'offrent les 30 points de la semaine

Ils ont illuminé de leur talent le court central du Pôle Tennis de Brazzaville. La Marocaine Zineb El Mouttaki et le Britannique Sam Park ont remporté, samedi 10 juin 2023, la première partie de l'ITF World Tennis Tour 2023 J30.

Exit la première semaine du tournoi ITF J30 Brazzaville. Après six jours de compétition, elle s'est achevée à l'issue d'une cérémonie de remise des trophées aux vainqueurs et aux finalistes. En simple filles, la Marocaine Zineb El Mouttaki s'est aisément imposée (6-2, 6-2) face à l'Allemande Wagner Onelee. « Je suis contente de cette victoire. J'ai stressé un peu au début, mais je n'ai pas douté un seul instant », a déclaré la Marocaine de 15 ans venue à Brazzaville en compagnie de sa mère.



La Marocaine victorieuse à Brazzaville

En double filles, El Mouttaki, associée à Wagner Onelee a pris le dessus sur la paire Cathérine Ndeko (RDC)-Rebecca Ollessa (Congo). Dans une finale masculine 100% britannique, Sam Park (17 ans) a dominé Yash Bahalkar (6-4, 6-0), s'offrant ainsi les 30 points du vainqueur. Cette paire a malheureusement perdu la finale en double messieurs, face à la paire Hong Kim Lau (Hong Kong)-Morales Portilla (USA).

Entouré pour l'occasion, notamment du ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur Just Mondélé, du président de la FECOTEN, Ikonga Akindou, et de certains partenaires, le directeur du tournoi, Hugues Henri Ngouelondélé s'est réjoui de la réussite de cette première semaine de compétition. Avant la deuxième semaine qui a débuté lundi 12 juin, il a vivement remercié tous ceux qui ont contribué à ce succès.

La deuxième semaine connaîtra son épilogue ce samedi 17 juin. C'est comme une session de rattrapage, et toujours les 30 points à s'offrir.

G.-S.M.

Maître Marie Benoîte MAYOUKOU BANIANGUINA
NOTAIRE

2032, avenue de l'OUA (Immeuble du 14 juin)
Makélékélé-Brazzaville (République du Congo)
Tél : (242) 06 491 20 79 : 05 364 45 03

Société de Transport et de Prestations de Services en sigle STPS

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de 1 000 000 F CFA

Siège social : Case J053 V OCH B/7 MOUNGALI-BRAZZAVILLE
R.C.C.M BRAZZAVILLE CG/BZV/16 B 6571
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE DISSOLUTION

Maître Marie MAYOUKOU BANIANGUINA, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, a reçu en dépôt au rang de ses minutes, un procès-verbal de dissolution anticipée de la Société de Transport et de Prestation de Services en sigle STPS, Société A Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 de Francs CFA. Ladite société était enregistrée jadis à Brazzaville-Talangaï (République du Congo) en date du 26 juillet 2016 Folio 134/3 numéro 401.

Le dépôt notifiant la dissolution anticipée, a été enregistré sous le numéro 23 DA 68 en date du 1^{er} juin 2023 à Brazzaville (République du Congo).

Pour avis

Maître Marie Benoîte
MAYOUKOU BANIANGUINA
Notaire

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Air France sensibilise des élèves et s'attaque au plastique pour assainir la nature

Air France et Aerco ont participé, par anticipation, samedi 3 juin 2023, à la Journée mondiale de l'Environnement, avec des élèves de l'Ecole d'Excellence de la Fraternité. D'autres partenaires, Congo Handling et les agences de voyages Hariom Travels et Jaipur Travels se sont joints à eux, pour mener à bonne fin une opération de ramassage de déchets plastiques.

Celle-ci a débuté à Yoro et s'est terminée sur le site de transformation de l'association Le Partenaire 381, à Kombé, dans le 8^e arrondissement, Madibou.

A Yoro, les élèves de l'Ecole d'Excellence de la Fraternité, avec l'aide de personnels d'Air France, d'Aerco et des autres partenaires, ont procédé au ramassage des déchets plastiques, notamment des bouteilles, avant leur envoi vers le centre de transformation des déchets plastiques et en verre sis à Kombé.

«Nous avons ciblé des élèves parce qu'il est crucial de sensibiliser les jeunes générations qui seront garantes de la protection de notre environnement», a affirmé Régis Hermann Miantoudila Bikakoudi, ambassadeur environnement pour Air France à Brazzaville.

Les élèves, curieux et

émerveillés, tout comme le personnel de l'agence Air France, ont visité le site en compagnie de Stéphane Ntsikouloulou, responsable de cet endroit. Celui-ci leur a expliqué le processus de transformation de ces déchets.

«Les déchets stockés ici viennent des entreprises Plasco et Brasco et de ce que nous ramassons dans différents quartiers de la ville. Les déchets plastiques sont triés, broyés et coulés dans un moule où ils sont mélangés avec du ciment, du sable, de la laine ou de la poudre de verre pour être transformés en pavés compacts.

Les problématiques d'assainissement qui nous tiennent à cœur sont aussi des opportunités d'affaire qui, à l'avenir, permettront de rendre notre ville plus propre», a décrit Stéphane Ntsikouloulou.



Pendant le ramassage des bouteilles en plastique au port de Yoro

Le plastique à usage unique jeté ou brûlé nuit à la santé humaine et à la biodiversité et pollue tous les écosystèmes, du sommet des montagnes au fond des océans. Plus de 400 millions de tonnes de plastique sont produites chaque année dans le monde. La moitié est conçue pour être utilisée une seule fois et moins de 10% du total sont recyclés. On estime que 19 à 23 millions de tonnes de plastique finissent dans les lacs, les fleuves, et dans les océans.

Quelque 11 millions de tonnes de déchets plastiques



Stéphane Ntsikouloulou (au milieu) expliquant la procédure de transformation

s'y déversent chaque année, menaçant ainsi plus de 800 espèces marines et côtières

par ingestion, enchevêtrement et autres dangers. Un chiffre qui pourrait tripler d'ici à 2040.

De son côté, Air France s'est engagée dans la réduction de son empreinte environnementale pour proposer à ses clients un voyage responsable et agit au quotidien pour limiter l'impact de ses activités, l'objectif étant de réduire de 30 % les émissions de CO2 par passager/km d'ici 2030 par rapport à 2019. Un des trois axes majeurs pour répondre à cet enjeu est de réduire, recycler et valoriser les déchets.

Ainsi, Air France a d'ores et déjà supprimé 1 300 tonnes de plastique à usage unique par an, soit 210 millions d'articles qui ont été remplacés par des alternatives durables à bord de tous ses vols.

- Ce sont par exemple :
- 100 millions de gobelets en plastique remplacés par des gobelets en carton;
 - 85 millions de couverts en plastique remplacés par des pièces fabriquées et conditionnées à partir de matières biosourcées ;
 - 25 millions de bâtonnets en plastique remplacés par des mélangeurs en bois.



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

PROJET D'APPUI AU RESEAU DES CENTRES D'EDUCATION, DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE (ARCEFA)



LA CELLULE POMO-CEFA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL OUVERT METP/ARCEFA/2023-001

PRE SELECTION DES ENTREPRISES CHARGEES DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CEFA EXISTANTS ET DE LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU CEFA DES METIERS RURAUX DE BOKO

Convention de financement N° CCG 1123 01Y

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Réseau des Centres d'Éducation, de Formation et d'Apprentissage (ARCEFA), dont une partie est allouée pour les travaux de réhabilitation des CEFA existants et à la construction d'un nouveau CEFA des métiers ruraux à Boko.

Pour la mise en œuvre de ce programme évoqué ci-dessus, le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) invite, par le présent Avis à Manifestation d'Intérêt National Ouvert, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission composée des dossiers ci-dessous :

- o Dossier de présentation des activités réalisées avec au moins deux (02) réalisations similaires ;
- o Dossier fiscal à jour de l'entreprise.

La cellule POMO-CEFA invite par conséquent, les entreprises intéressées à manifester leur intérêt à fournir les documents décrits ci-dessus. Ceux-ci doivent fournir les informations indiquant les capacités techniques à exécuter les travaux sollicités notamment, les références concernant l'exécution de contrats analogues, les expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, etc. Sur cette base, une liste restreinte des entreprises ayant les qualifications requises sera établie.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous, les jours ouvrables de 9h 00 à 14h 00.

Les dossiers de soumission doivent être adressés, au plus tard le 30 Juin 2023, à 14 H00, heure locale en République du Congo sous pli fermé, à l'adresse suivante, avec mention « Avis à Manifestation National Ouvert METP/ARCE-

FA/2023 en vue de Présélection des entreprises chargées des travaux de réhabilitation des CEFA existants et de la construction du nouveau CEFA des métiers ruraux de Boko » :

* Pour les informations administratives

LA CELLULE POMO-CEFA

Sis Impasse entre le Lycée Technique Commercial et le Lycée Technique Industriel 1^{er} mai CEFA des Métiers de Bâtiment, Froid et Climatisation; Brazzaville – République du Congo

M. Michel MOUANGA

Coordonnateur de la Cellule POMO-CEFA
Secrétariat : +242 06 6566386 /056266094
Email : projetarcefa@gmail.com

M. Thierry MAURY

Expertise France
Secrétariat : +242 06 6566386 / 05 6266094
Email : thierry.maury@expertisefrance.fr

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées. Celles reçues dans le délai seront recevables et analysées par le Projet ARCEFA. Seules les entreprises répondant au profil du maître d'ouvrage et ayant leur fisc à jour recevront une notification sur la demande de proposition.

Pour la cellule POMO-CEFA
Le Coordonnateur
MICHEL MOUANGA